

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2154 - MARDI 4 NOVEMBRE 2014

Revendications sociales

La Fétrasseic relance le débat sur les statuts particuliers



Basile Ngoli, au centre, rendant publique la déclaration / crédit photo Adiac

La Fédération des travailleurs de la science, des sports, de l'enseignement, de l'information et de la culture (Fétrasseic) a exprimé sa vive préoccupation quant à « l'indifférence » du gouvernement sur la question des statuts particuliers des corps des métiers transmis depuis plus de deux ans.

Dans une déclaration rendue publique à l'occasion de la rentrée syndicale de cette organisation, son secrétaire général, Basile Ngoli, a fustigé l'attitude du gouvernement qui, selon lui, n'est pas de nature à préserver la paix sociale, obligeant la Fétrasseic à faire usage de ses moyens légaux de lutte pour se faire entendre. Il a en outre indiqué que la trêve observée à la rentrée scolaire 2014-2015 pourrait être remise en cause à tout moment si aucune attention n'est accordée aux revendications de la Fétrasseic. [Page 3](#)

MARCHÉ FINANCIER

La BDÉAC privée d'un emprunt obligataire de 35 milliards FCFA

La Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (Cosumaf) a décidé de retirer à la Banque de développement de

l'Afrique centrale (BDÉAC) l'autorisation de procéder à l'émission d'un emprunt obligataire par appel à l'épargne intitulé « BDÉAC 4,5%

brut 2014-2021 ». Dans un communiqué, la Cosumaf a justifié ce retrait de visa par, entre autres, l'absence des actes matérialisant, au cours

de la période requise, le placement des titres dans la sous-région de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique. [Page 2](#)

BURKINA FASO

Situation toujours confuse après la démission de Blaise Compaoré

Le nouvel Homme fort du pays, le colonel Issac Zida, qui a reçu hier les corps constitué du Burkina Faso a promis, hier, une transition dans un cadre constitutionnel alors que dans la rue, les forces vives, toujours actives, continuent d'exiger une transition civile et démocratique. [Page 7](#)

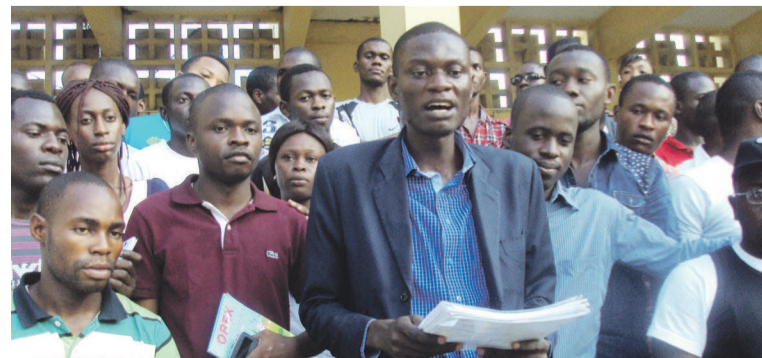
DISPARITION

Simon Zibé s'en est allé [Page 6](#)



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les étudiants revenus de Kinshasa inquiets de leur situation



Rentrés au pays à la suite des représailles dont ils ont été l'objet après le lancement de l'opération « Mbata ya bakolo » par les autorités policières de Brazzaville, les étudiants congolais en provenance de la République démocratique du Congo s'inquiètent de leur sort alors que l'année académique 2014-2015 vient d'être lancée. Dans un mémorandum, publié dimanche à Brazzaville à l'issue d'une assemblée générale, les 1511 étudiants ont menacé de procéder à des sit-in au cas où aucune solution ne leur est proposée dans un délai de dix jours. [Page 5](#)

ÉDITORIAL

Soubresauts

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Soubresauts

Ce qui se passe aujourd'hui au Burkina Faso confirme, s'il en était besoin, que l'Afrique est travaillée en profondeur par des forces contraires dont l'affrontement peut à tout instant plonger un pays dans le chaos. Relativement stable jusqu'à une date récente, notre continent se trouve confronté à un phénomène difficilement maîtrisable qui est celui de l'émergence : avec, d'un côté, un développement économique extrêmement rapide qui se traduit par des revendications sociales de plus en plus fortes et, de l'autre, la fragilité de régimes politiques qui ne savent pas comment contenir l'instabilité résultant de ces attentes.

Si l'on regarde les événements qui ont marqué les trente dernières années, on voit bien que peu nombreux sont les peuples qui ont su gérer de façon pacifique le passage du sous-développement à l'émergence. De l'Afrique du nord à l'Afrique noire, les crises n'ont cessé de se multiplier, engendrant des conflits internes auxquels l'éviction des dirigeants en place mettait rarement fin et provoquant des drames humains en série qui ne cessaient de s'aggraver. Le Libéria, le Rwanda, la Côte d'Ivoire, le Mali, la Centrafrique, la Libye, pour ne citer qu'eux ont démontré, sans discussion possible, que la marche vers le développement, si elle n'est pas maîtrisée au plan politique, a toutes les chances de générer le chaos.

Comment concilier le progrès et la stabilité ? Comment faire en sorte que l'élévation du niveau de vie d'un peuple ne s'accompagne pas de troubles majeurs ? Comment assurer la paix interne d'une nation tout en veillant à ce qu'elle poursuive sa marche en avant ? C'est bien à ces questions désormais que les responsables politiques, mais aussi la société civile, doivent apporter des réponses crédibles.

Alors que nous nous interrogeons, nous-mêmes Congolais, sur la modernisation de nos institutions, il est essentiel de replacer ce débat dans le cadre plus large de la sécurité collective. Les épreuves que traversent aujourd'hui bien des peuples amis sont là, en effet, pour démontrer qu'il n'est pas facile de concilier le progrès et la paix intérieure. Et c'est pourtant cette conciliation qui permettra à notre peuple de poursuivre, voire même d'accélérer, sa marche en avant.

Les Dépêches de Brazzaville

MARCHÉ FINANCIER

La Cosumaf retire à la BDEAC le visa d'émettre un emprunt obligataire

La commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (Cosumaf) que préside l'Équato-Guinéen Rafael Tung Nsue a décidé de retirer à la Banque de développement de l'Afrique centrale (BDEAC), le visa qui devrait lui donner le droit de procéder à l'émission d'un emprunt obligataire par appel public à l'épargne intitulé : « BDEAC 4,5 % brut 2014-2021 », soit un montant de trente-cinq milliards FCFA.

Cette décision a été prise le 29 octobre. Elle participe de la politique de cette institution de surveillance, notamment celle d'assurer la bonne information au public, de protéger efficacement l'épargne et promouvoir le bon fonctionnement du marché. En effet, en date du 3 mars 2014, et sur la demande de la

banque elle-même, le collège de la Cosumaf avait délivré à la BDEAC un visa inscrit, n° Cosumaf-APE 03/14, afin de lui permettre de réaliser un emprunt obligataire par appel public à l'épargne. Le montant fixé étant de trente-cinq milliards FCFA (35.000.000.000). L'opération devrait être lancée entre le 16 juin et le 15 juillet mais la banque n'a pas respecté le délai.

Par ailleurs, selon le communiqué de la Cosumaf, en dehors du problème de délai, figurent aussi d'autres raisons qui expliqueraient le retrait de ce visa. Il est évoqué : l'absence des actes matérialisant au cours de la période requise, le placement des titres dans la sous-région de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac)

; la demande de prorogation de la période de souscription par l'émetteur auprès de la Cosumaf ; le respect de l'instruction n°2006-01 du 3 mars 2006 relative au document d'information exigé dans le cadre d'un appel public à l'épargne sur le marché financier et l'application des articles 10, 11, et 12 du règlement n°06/03-Cémac-Umac du 12 novembre 2003.

Notons que selon les textes, le retrait du visa entraîne d'office l'annulation de l'opération d'emprunt obligataire correspondante. Cependant, la BDEAC est autorisée, sous réserve de la mise à jour de ses informations juridiques, économiques et financières à soumettre un nouveau document d'information au visa de la Cosumaf.

Rock Ngassakys

Brazzaville abritera les 7^e journées du chargeur africain

Le Conseil congolais des chargeurs (CCC) organise du 10 au 14 novembre les 7^e journées du chargeur africain, en collaboration avec l'Union des conseils des chargeurs africains (UCCA). Ce dernier pose la problématique de la facilitation des échanges dans un contexte marqué par une dynamique croissante des échanges internationaux.

Cet événement qui attend la participation de plus de 200 délégués est organisé sur le thème : « Les conseils nationaux des chargeurs-acteurs majeurs de la facilitation des échanges ».

Consacrées à la facilitation des échanges, ces 7^e journées constituent une opportunité immédiate pour les acteurs du commerce extérieur du Congo, de s'imprégner des exigences et avantages de la démarche de facilitation des échanges. Techniciens, spécialistes, gouvernements

et chargeurs devront mettre à profit les journées consacrées à cette conférence pour essayer de susciter, d'une manière générale, une prise de conscience et une adhésion des acteurs du secteur des transports et du commerce international. Un travail à réaliser sur la nécessité d'une synergie d'actions en faveur de la promotion des échanges, gage de la compétitivité des économies africaines. Le thème de la facilitation des échanges est une suite logique après les six premières éditions sanctionnées par de nombreuses résolutions indiquant la place du chargeur face aux défis de l'heure.

« Face à la libéralisation et à la croissance subséquente des échanges de biens et services, (...) il faut faciliter le commerce de bout en bout. La facilitation du commerce est donc devenue « l'épine dorsale » de la libéralisation des échanges et un enjeu majeur de développement économique », a-t-on appris. Le Congo a invité à l'occasion les ministres en charge des Transports

des Etats de l'Afrique de l'Ouest et du centre et les responsables des organisations internationales.

Notons que l'UCCA est une association regroupant les conseils nationaux des chargeurs ou organismes assimilés des Etats de l'Afrique de l'Ouest et du centre, dont les économies sont largement tributaires du transport maritime et du transit.

L'UCCA œuvre pour le renforcement du dynamisme des acteurs malgré les nombreuses contraintes et défis à relever. Pour matérialiser ses ambitions, l'UCCA a lancé depuis 1999, « les journées du chargeur africain ». Ces journées sont en fait une rencontre biennale, entre les principaux acteurs du commerce international, notamment les chargeurs et les conseils des chargeurs pour permettre d'échanger sur les mutations intervenues dans le secteur des transports et du commerce international.

Nancy France Loutoumba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominiq Nourplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustine Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service Commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngonzo

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

BASSIN CONGO-OUBANGUI-SANGHA

Les experts environnementaux sensibilisés au développement durable

Un atelier de mise en place des comités nationaux de coordination et de travail du Projet de surveillance pour l'environnement et la sécurité en Afrique (MESA) s'est tenu du 30 au 31 octobre à Brazzaville.

Organisée à l'initiative de la Commission internationale du bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS), la rencontre avait pour objet d'informer les Etats du projet MESA ; de créer les conditions favorables à l'exécution du projet par les Etats concernés et de présenter le projet dans sa dimension continentale et sous régionale : objectifs, plan d'action, etc. Cet atelier devait, en outre, montrer que le projet MESA pour la thématique Afrique Centrale allait apporter une amélioration des connaissances sur les systèmes de prévision relatifs à l'utilisation des ressources en eau dans le bassin du Congo.

Par ailleurs, le plus important au cours de la rencontre était de susciter la participation de tous afin de tirer le maximum des avis de chacun par rapport à ce projet en le situant face aux réalités de chaque pays membre. C'est



Les participants

devant les experts environnementaux du Cameroun, de la Centrafrique, du Congo, du Gabon, de la Guinée Equatoriale, du Tchad et de la RDC que les experts de la CICOS ont présenté le projet MESA. De nombreuses interrogations et suggestions des participants ont trouvé là des éléments de réponse.

« Le projet MESA qui est donc la surveillance de l'environnement en Afrique est une composante du projet AMESD. Il se développe selon une thématique donnée dans chaque région du continent africain à travers des centres de mise en œuvre, dont la CICOS pour la CEMAC élargie à la RDC », a déclaré lors de la cérémonie de clôture, Nicolas Labarre, directeur général de l'Hydraulique au ministère de l'Energie et de l'hydraulique du

Congo. Il s'agira donc d'identifier les décideurs clef du projet MESA au plan national pour assurer la coordination dudit projet avec les partenaires techniques.

« Les comités nationaux auront un rôle très important dans ce sens qu'ils vont d'abord voir l'aspect politique même de l'activité, c'est-à-dire, comment améliorer les conditions de vie des populations. Il y a un comité qui va

gérer l'aspect politique et derrière cela, il y aura un comité de travail qui va rassembler les techniciens, les experts au niveau national dont l'objectif sera d'apporter des solutions au niveau de chaque problème. Par exemple, au niveau agricole et autres, etc. », a souligné l'un des participants.

Le MESA rappelle-le, vise donc à consolider et étendre les services opérationnels environnementaux offerts dans le cadre du programme AMESD et à accroître son champ d'action, notamment par la prestation des services climatologiques en Afrique. En outre, il est clairement axé sur la nécessité de renforcer les capacités d'utilisation des données d'observation de la terre sur le continent africain et met particulièrement l'accent sur les applications climatiques et environnementales. Entre autres activités : MESA assurera la maintenance et la mise à niveau des stations de réception EUMETCast déployées dans le cadre d'AMESD et contribuera à la mise au point des services opérationnels fondés sur les données d'observation de la terre.

Guillaume Ondzé

VIE SYNDICALE

Le gouvernement invité à diligenter les statuts particuliers des fonctionnaires

Dans une déclaration rendue publique le 31 octobre à Brazzaville, à l'occasion de sa rentrée syndicale, la Fédération des travailleurs de la science, des sports, de l'enseignement, de l'information et de la culture (Fetrasseic) a regretté le fait que la plupart des revendications, contenues dans son cahier de charges, n'ont pas encore trouvé de solutions.

En effet, dans cette déclara-

tion, le secrétaire général de cette fédération affiliée à la Confédération syndicale congolaise (CSC), Basile Ngoli, a déploré la « dégradation » des leviers du système socioéconomique congolais. S'interrogeant sur la question des statuts particuliers des corps de métiers transmis, depuis plus de deux ans, au secrétariat général du gouvernement pour examen en conseil des ministres, la Fetrasseic a invité les autorités

à se prononcer clairement sur cette épineuse situation.

Abordant le volet éducatif, le secrétaire général a indiqué que ce secteur a été secoué ces derniers temps, par des perturbations « graves, dues à l'indifférence » du gouvernement qui traîne à apporter des solutions durables aux problèmes des travailleurs de ce secteur. Ces mauvaises conditions de vie et de travail qui touchent également, a-t-il rappelé, les agents des

secteurs de la recherche scientifique, sports, communication, culture et arts, éducation civique et jeunesse, ne sont pas de nature à susciter leur enthousiasme au travail.

« Cette année, les membres du gouvernement des secteurs précités ont été préoccupés par des missions d'Etat à l'extérieur du pays où des activités politiques dans les départements, au détriment des problèmes cruciaux des travailleurs placés sous leur tutelle. Cette attitude n'est pas de nature à préserver la paix sociale. Elle oblige plutôt la Fetrasseic à faire usage de ses moyens légaux de lutte pour se faire entendre », a-t-il prévenu.

Il a, par ailleurs, rappelé au gouvernement qu'il avait l'obligation de détendre le climat social, en accordant du crédit aux partenaires sociaux. D'après la Fetrasseic, la trêve observée à la rentrée scolaire 2014-2015 pourrait être remise en cause à tout moment si aucune attention n'est accordée aux revendications de ses adhérents. « J'invoque tous nos militants

et militantes à la vigilance et à la mobilisation afin de faire aboutir nos revendications par des moyens légaux », a exhorté Basile Ngoli.

Rappelons que la rentrée syndicale de la Fetrasseic qui a coïncidé avec la Journée mondiale des enseignants, célébrée le 5 octobre de chaque année, a été placée sous le thème : « Renforcement des capacités des responsables syndicaux et syndicalisation des jeunes et de la femme ». Un thème qui vient à point nommé, selon ces responsables syndicaux, au regard de l'ampleur des défis à relever. « En effet, cette année, nous sommes appelés à faire preuve de pragmatisme dans la résolution des problèmes des travailleurs de différents secteurs. Nous devons prendre la ferme résolution de renforcer notre action, pour faire aboutir toutes nos préoccupations majeures dans tous les secteurs relevant syndicalement de la Fetrasseic », a conclu Basile Ngoli.

Parfait Wilfried Douniama



Les participants

APRÈS LES ÉLECTIONS LOCALES :

Le député Sylvestre Ossiala congratulé par les autorités du parti Congolais du Travail

Pour avoir mené une bonne campagne électorale de porte à porte lors du scrutin local du 28 septembre, le député de la troisième circonscription de Talangai, 6^e arrondissement de Brazzaville, Sylvestre Ossiala a bénéficié des encouragements des hautes autorités du parti congolais du travail. Preuve que le PCT sait reconnaître les mérites de ses militants.

Voici le contenu de ces lettres et la réponse de remerciements du député Sylvestre Ossiala

Félicitations

Honorable,

Votre contribution et votre implication personnelle aux élections locales du 28 septembre 2014 et aux sénatoriales du 12 octobre 2014, ont été déterminantes dans la victoire incontestable de la majorité présidentielle à ces scrutins. Les appels à la mobilisation pour une participation massive au vote en faveur de nos candidats ont été d'un grand intérêt.

Tout en vous renouvelant notre soutien indéfectible, veuillez recevoir, Honorable député, nos très vives félicitations.

Alain Moka

Par ailleurs, le député Sylvestre Ossiala n'est pas à sa première lettre de félicitations, puis qu'il avait reçu les mêmes encouragements de la part de M. Isidore Mvouba, alors secrétaire général par intérim du PCT.

Cher camarade,

J'ai été informé de votre initiative au profit des militants du Parti Congolais du Travail résidant dans les Quartiers 63 et 66 de l'Arrondissement 6 Talangai.

Cette action de portée sociale appréciable, retient favorablement mon attention et m'amène à vous présenter mes félicitations.

Tout en vous exhortant à persévérer dans cet élan, je vous prie d'agréer, Cher Camarade, l'expression de ma considération distinguée./-

Isidore Mvouba

En réaction à cette marque d'attention des responsables du parti, voici la réponse du député sylvestre Ossiala

Honorable Président,

C'est avec une profonde émotion que j'accuse bonne réception de votre lettre ci-dessus référencée, par laquelle vous avez bien voulu m'adresser des félicitations, suite à ma modeste implication dans la campagne de « porte à porte » que j'ai effectuée lors des élections locales dernières.

Vous comprendrez mon émotion car, dans le système qui est le nôtre, où prédominent généralement le calcul politicien et la petitesse politique, peu de place reste accordé à la reconnaissance du mérite des autres.

Votre aimable correspondance me parvient à la suite de celle du Camarade Isidore Mvouba, qui, suite à ma contribution à « l'action de portée sociale en faveur des populations des quartiers 63 et 66 de l'Arrondissement 6 Talangai » m'avait adressé par écrit, en tant que Secrétaire général du PCT, pareils encouragements militants.



Sylvestre Ossiala

Pour vos qualités à reconnaître le mérite des autres, vous avez toute mon estime intellectuelle et militante.

Vous comptant désormais parmi les hommes politiques de grande objectivité, tel que le souhaitent les militants du Parti, je vous prie de bien vouloir agréer, Honorable Président, l'expression renouvelée de mon exhortation à ne jamais vous départir de cette attitude politique.

Sylvestre Ossiala



REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET EAU, ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN
(PEEDU)

Cofinancement Congo / Banque Mondiale
BP 2099 BRAZZAVILLE

Tél: [00 242] 556 87 87 Fax: [00 242] 281 59 07

Email: pedu_congo@yahoo.fr

Brazzaville, le 13 octobre 2014



AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHÉS

Le Gouvernement congolais cofinance avec l'Association Internationale de Développement (IDA) et la Banque Internationale pour la reconstruction et le Développement (BIRD) au titre du financement additionnel, des activités du Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU) pour un montant global de 150 millions de dollars. Ce projet, concentré à Brazzaville et Pointe-Noire, a pour objectif d'améliorer l'accès des habitats des zones ciblées aux services d'infrastructures de base, l'eau potable et à l'électricité. A cet effet, l'Unité de Coordination du PEEDU (UC-PEEDU) se propose d'utiliser les fonds de ce financement additionnel pour régler des services de Consultants, fournitures et travaux devant être acquis dans le cadre de l'exécution de ce projet, entre autres les activités ci-après :

Marchés des Consultants

Services de consultants pour la mise en place d'un système programme de protection du revenu ;

Services de consultants pour la mise en place d'un système de gestion d'information;

Services de consultants pour le contrôle et la supervision des travaux.

Marchés des Fournitures

Réhabilitation des postes et lignes MT à Brazzaville et Pointe Noire ;

Réhabilitation des lignes BT à Brazzaville et Pointe-Noire;

Construction des postes MT et extension des lignes BT associés à Brazzaville et Pointe Noire ;

Réalisation des branchements économiques à Brazzaville et Pointe-Noire;

Fourniture et construction de 14 départs à Brazzaville et Pointe Noire Etude d'impact environnemental et social du projet eau et développement urbain à Brazzaville et Pointe-Noire ;

Acquisition des coffrets de comptages électriques et compteurs à préparations;

Acquisition des pièces de rechange et d'équipements de maintenance ;

Acquisition des lampes basse consommation ;

Les marchés financés seront passés conformément aux procédures spécifiées édictées par les Directives de la Banque Mondiale:

a) Sélection et Emploi de Consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD et Crédit et Dons de l'AID (Janvier 2011);

b) Passation des marchés de fournitures, de travaux et de services (autres que les services de consultants) par les emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD et Crédit et Dons de l'AID (Janvier 2011).

Tous les consultants et les fournisseurs définis dans les

directives sont admis à soumissionner.

Les avis spécifiques relatifs aux différents marchés qui doivent être passés conformément aux procédures d'appel à la concurrence internationale de la Banque Mondiale seront publiés au temps opportun au plan international dans le site de la Banque mondiale, et dans Jeune Afrique et dans les journaux à diffusion nationale tels que la Semaine Africaine, les Dépêches de Brazzaville etc..

Les soumissionnaires potentiels souhaitant figurer sur la liste des destinataires d'avis de présélection éventuelle et/ou à manifestation d'intérêt pour les études et marchés spécifiques, dans le cadre des procédures à la concurrence internationale, ou ceux ayant besoin de renseignements complémentaires devront s'adresser à l'adresse ci-après:

Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU),

2ème étage, siège du Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics (METP);

B.P. 2099 Brazzaville; Tel: (242) 05 556 87 87. République du Congo

Email: pedu_congo@yahoo.fr; mbouesso@yahoo.fr

**Le Coordonnateur de l'UC-PEEDU
Maurice BOUESSO./**

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ « De par mon parcours, je pense incarner les trois dimensions qui font la spécificité de l'OIF : la première est culturelle... La deuxième est politique... Enfin, j'ai dix-huit années d'expérience de haut niveau à l'Unesco... aucun secrétaire général des Nations unies n'a jamais dirigé de pays. »

Henri Lopes, écrivain congolais, candidat au poste de secrétaire général de l'OIF, Jeune Afrique, 3 octobre 2014

□ « La réalité des conflits modernes, c'est qu'ils ciblent justement les médias, les écoles, les sites du patrimoine, car il s'agit de gagner une guerre des esprits, d'imposer une vision sectaire du monde et de briser les instruments de la pensée critique. »

Irina Bokova, Directrice générale de l'Unesco, Libération, 30 octobre 2014

□ « La politique, c'est des grandeurs et des servitudes »

Sécolène Royal, ministre au gouvernement français, alors présidente de la région Poitou-Charentes, le Parisien, 27 février 2014

□ « Il y a une dimension que les Anglais ont toujours réussi que nous les francophones n'avons pas mise suffisamment en avant, c'est la dimension économique dès les périodes de décolonisation. »

Fodé Sylla, Ambassadeur itinérant économique pour défendre le Plan Sénégal émergent, afrik.com, 22 octobre 2014

□ « La démocratie n'est pas la dictature de la majorité. La démocratie est la dictature de la majorité si chacun vote seulement selon ses intérêts propres ! »

Benjamin Moriame, Belgique, journaliste, auteur-éditeur, Politique, revue des débats, 18 mai 2014

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les étudiants congolais revenus de la RDC inquiets de leur avenir

Réunis en assemblée générale le 2 novembre à la Faculté de droit de l'université Marien-Ngouabi, le Comité des étudiants congolais revenus de la République démocratique du Congo (RDC) a rendu public un mémorandum dans lequel il a affiché sa volonté de vouloir renouer immédiatement avec les études.

Rentrés au pays depuis plus de six mois pour éviter des représailles suite à l'expulsion des ressortissants de la RDC en situation irrégulière au Congo, dans le cadre de l'opération « Mbata ya Bakolo », lancée le 4 avril dernier, les 1511 étudiants ne savent plus

à quel saint se vouer. « L'année académique 2014-2015 étant ouverte, nous demandons tout simplement au gouvernement de la République de nous donner une solution urgente et conséquente aux fins de nous faire éviter une année blanche supplémentaire. Car celle-ci, pèse énormément sur nous et nous ne souhaiterions pas en connaître une autre », ont-ils déclaré.

Rappelons que les démarches menées auprès des autorités congolaises sont restées vaines. Parmi celles-ci, figure une correspondance adressée au ministre de la Santé et de la population pour l'insertion d'une centaine d'étudiants ayant accepté de ter-

miner leur cursus universitaire à Cuba dans les 600 bourses en médecine attribuées au Congo. Voilà qui justifie d'ici peu de nouvelles démarches pacifiques. « Pendant six mois, nous nous sommes évertués dans les démarches en usant de toutes les voies logiques pour accompagner nos autorités en les aidant à avoir une suite favorable à notre situation académique. Il sied de signaler qu'un répit de dix jours peut encore être observé par l'ensemble des étudiants et dépassant ce délai, nous nous verrons obliger de faire recours aux sit-in », ont-ils menacé dans le mémo.

Parfait Wilfried Douniama

RELIGION

Les chrétiens de la paroisse Notre Dame de Fatima appelés à pérenniser la paix dans leurs familles

Les fidèles de la paroisse Notre Dame de Fatima basée au quartier Mpila ont clôturé, le 31 octobre à Brazzaville leur mois de prière organisée sur le thème « la paix dans nos familles par Marie, notre Dame du Rosaire ».

Cette prière a rassemblé pendant un mois les chrétiens de cette assemblée catholique afin d'implorer la miséricorde du seigneur pour la paix et la bénédiction pour la stabilité dans leurs différentes familles.

La fin de cette messe a été marquée par une marche chrétienne agrémentée par des cantiques, le tout au rythme de la fanfare de l'église évangélique du Congo, paroisse de Bacongo. Le dépôt de la gerbe de fleur devant la statuette de la vierge Marie suivi de la lecture par un enfant et la lecture des passages bibliques dans l'évangile de Jean 19 :25-27 ainsi que dans les épîtres aux Galates 2: 19-22. Autre moment fort de l'événement a été l'homélie du père Jean-Marie Bukusa Malu, la prière de Saint Jean-Paul II sur la famille, la messe d'action de grâce sur le thème « la paix dans nos familles par Marie, Notre Dame du Rosaire », ainsi que la bénédiction des cierges.

Le père Jean-Marie Bukusa Malu a expliqué que le thème central pour l'année 2014-2015, dans l'archidiocèse de Brazzaville est : « la famille : berceau et source de la rédemp-



La marche des chrétiens de Notre Dame de Fatima

tion du monde». D'après lui, tout le mois du rosaire a été consacré à la prière et à la réflexion sur le thème de « la famille, base de toute société ». Ceci leur a permis de faire un constat amer quant à l'absence de paix dans les familles. « L'expérience pastorale dans le domaine démontre que dans les familles où l'incompréhension règne, il y règne aussi la division. Elle ouvre la porte d'entrée à l'échec de tous les projets familiaux qui étouffent la joie dans la cellule de base ». « Les insultes, les calom-

nies, les faux témoignages des uns contre les autres, l'égoïsme, l'orgueil, le mensonge, l'injustice, le manque de considération des uns vis-à-vis des autres et le manque de charité sont autant d'antivivaux », a-t-il déploré.

Le père Jean-Marie Bukusa Malu a enfin exhorté les chrétiens de prendre la vierge Marie comme leur mère dans toutes les circonstances de la vie et de vivre avec elle chez-eux dans la foi, en toute responsabilité.

Lydie Gisèle Oko



Institut Africain de
Perfectionnement et de
Renforcement des Capacités

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91
E-mail : inscription@iprc-training.org
Site web : www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus ou par email.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
EP13	Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement	5 jours	03 au 07 novembre 2014
GMP02	Passation des marchés publics (Travaux, fournitures et services)	5 jours	10 au 14 novembre 2014
EP01	Gestion efficace des archives et classements	5 jours	17 au 21 novembre 2014
BTP01	Assurer la fonction de chef de chantier Bâtiment et travaux publics	4 jours	24 au 27 novembre 2014

NÉCROLOGIE

Guy-Gervais Kitina et Armelle Bardèche Mounzéo agent aux Dépêches de Brazzaville, Anatole Moussitou et enfants ainsi que la grande famille de la mutuelle « Bana Mbinda » informent parents, amis et connaissances que les obsèques de leur regrettée sœur, épouse et mère Moussitou née Lydie Nsilou décédée le 26 octobre 2014 à Brazzaville auront lieu ce



mardi 04 novembre selon le programme ci-après :

09heures : Levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville (CHU)

10heures : Recueillement à la direction générale du cadastre

11heures 30 : Recueillement au domicile familial sis à la Montagne Sainte (Makélékélé)

14heures : Départ pour le cimetière privé Bouka

16heures : Retour et fin de la cérémonie.

MÉDIA

Simon Zibé n'est plus!

La presse congolaise de nouveau en deuil. Simon Zibé, journaliste et ancien membre du Conseil supérieur de la liberté de communication est décédé le 1er novembre des suites d'une courte maladie.

Simon Zibé était journaliste et chroniqueur sportif à la radiodiffusion congolaise avant d'assumer les fonctions de membre du Conseil supérieur de la Liberté de communication jusqu'en 2012. Il était jusqu'à sa mort membre du Conseil d'administration du groupe MN Com et conseiller du président dudit conseil en la personne de Maurice Nguesso. Sur le plan sportif, cet ancien pratiquant des arts martiaux, cein-

ture noire 2e dan au Kyokushin et 5e dan au Shotokan, a joué un rôle déterminant dans la création de la Fédération congolaise de Kyokushin, un art martial qui venait de se dissocier de la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires. Il était l'un des premiers pratiquants de cet art martial importé par Me Ignace Mpio avant d'être le président de cette fédération qu'il a gérée pendant quatre ans avant de passer le témoin l'an dernier à Paul Mahounga au terme d'une élection dont il n'était pas candidat à sa propre succession. Sa passion pour le sport ne s'est pas arrêtée qu'aux arts martiaux.

Simon Zibé était aussi l'un des

dirigeants phares du club Patronage Sainte-Anne. Cette année, il ambitionnait briguer l'un des postes au bureau exécutif de la Fédération congolaise de football. Il n'avait malheureusement pas touché à son but parce que leur liste, ayant à sa tête Jacques Gambou a été recalée par la Commission électorale. Simon Zibé fut à en croire les témoignages à la radio nationale, l'un des co-fondateurs de l'équipe de football « Epanza Makita ». Il quitte ses collègues pendant que ces derniers n'ont pas encore fini de digérer la disparition de Charly Mapataka, un autre éminent journaliste sportif mis en terre le 28 octobre.

James Golden Eloué

FORCE PUBLIQUE

La police forme des spécialistes dans la prévention et la répression des crimes financiers et du blanchiment

Ce séminaire de formation sur la criminalité financière et le blanchiment, qui a réuni une vingtaine d'officiers, s'est achevé le 31 octobre à Brazzaville.

Les instruments théoriques de détection, d'identification et de qualification des crimes financiers, sont inscrits dans les procédures du présent exercice.

consiste à dissimuler, par divers artifices, l'origine irrégulière et frauduleuse des fonds. Autant d'éléments et de notions qui sont aujourd'hui à la base des infractions de crime financier et de blanchiment. « Mais il vous reste un défi, à savoir comment mettre en œuvre tous les ressorts de la loi contre les crimes financiers dans une société complexe, aux dures habi-

formation, les participants se sont réjouis de la qualité des enseignements reçus par l'animateur. « Notre souhait serait que cette initiative ne soit pas la dernière, qu'elle se perpétue et se renforce dans les jours à venir pour nous permettre non seulement la mise à jour des connaissances acquises, mais aussi et surtout l'amélioration de nos compétences », a déclaré



La photo de famille

Au terme de cette formation de cinq jours, commencée le 27 octobre, les participants ont eu l'occasion de se plonger au cœur des concepts de la loi de 2009 sur la fraude, la corruption et la concussion qui identifie comme crime financier, entre autres, l'abus des biens sociaux, les détournements de fonds publics, la corruption, les conflits d'intérêt, la banqueroute frauduleuse, la contrefaçon des billets de banque, le blanchiment qui

tudes de collusions et de confusions autour des biens de l'Etat et des fonds publics ? Certainement, en appliquant vigoureusement toutes les rigueurs de la loi. Et cela demandera de votre part, professionnalisme, courage, impartialité absolue et probité morale à toute épreuve », a déclaré lors de la cérémonie de clôture le directeur général adjoint de la police, le général Albert Ngoto. Dans leur mot d'usage à la faveur de cette

le commandant Séraphin Ondongo Epolly, chef de service de la police judiciaire au Niari. Véronique Bouchaux, l'animatrice de cette formation, parle des outils juridiques qui sont présents dans la législation congolaise. « Donc, ils ont effectivement tous les outils, maintenant un minimum d'expertise est nécessaire pour pouvoir éventuellement poursuivre ce type d'agissement ».

Guillaume Ondzé

Ida Ntsiba, agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Ntsiba, la famille Mieré, la famille Ngolo et les enfants Mouendo, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur sœur, nièce et maman, la nommée Bernadette Ngandzi. Décès survenu le 1er novembre 2014 au CHU de Brazzaville. Le programme des obsèques et la date de l'inhumation vous seront communiqués ultérieurement.



REMERCIEMENTS

Monsieur Germain Mampolo remercie les parents, amis et connaissances pour les soutiens multiformes, lors du décès de sa fille Virna Asna Maryse Mampolo survenu le 05 octobre 2014, à l'hôpital de Makélékélé. Que tous trouvent ici l'expression de sa profonde gratitude.



IN MEMORIAM



02/11/1993-02/11/2014,
Le temps qui passe n'a pu effacer la douleur de la séparation, ni comblé le vide laissé par ta disparition. Voici 21 ans, jour pour jour que cela a plus au seigneur de rappeler dans son royaume notre chère Maman NGAKE-GNI Véronique, en ce jour mémorable chargé de souvenir nous enfants de l'illustre disparu, NGATSE MELINDA, NGATSE YHAN, NGATSE MALHET, NGATSE SEVERINE, NGATSE DANIE, NGATSE SANDRA, associations notre profonde douleur à celle des parents et amis qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Une messe sera dite en sa mémoire ce dimanche 02/11/2014 en l'église saint Grégoire de Massengo à 9 h.

CRISE AU BURKINA

Le statu quo politique continue après le départ du président Compaoré

Lundi 3, le colonel Zida a reçu le corps diplomatique à Ouagadougou. Il a promis une transition dans un cadre constitutionnel. Au même moment dans la rue, les forces vives de la nation ont exigé une transition civile et démocratique.

« Depuis maintenant 72 heures, nous nous attelons à faire tourner l'administration publique. Vous-mêmes vous l'aurez constaté, les services fonctionnent, les Burkinabè sont repartis au travail : les écoles sont ouvertes, les enfants sont à l'école ce matin. Nous pensons que les choses sont en train de reprendre leur fonctionnement normal », a dit le lieutenant-colonel Zida aux corps diplomatiques. Le président

de transition contesté souhaite que le pays retrouve un fonctionnement normal en comptant sur l'appui de la communauté internationale. Selon le journal Faszine qui a publié l'information, le doyen du corps diplomatique au Burkina Faso, le Nonce apostolique, Mgr Vito Rallo, a « pris acte » et promis que les ambassadeurs transmettront le message à leurs gouvernements respectifs.

Il a cependant souhaité « que tous les acteurs concernés puissent trouver les moyens pour assurer à tous les Burkinabès de lendemains plus sereins dans le respect des principes de la démocratie pour le retour à une vie constitutionnelle normale et un fonctionnement régulier des institutions ». Par

ailleurs, toutes les forces vives de la nation : partis politiques et société civile restent toujours mobilisés pour obtenir le retour à l'ordre constitutionnel. « Analysant les derniers développements de la situation, et soucieux de la préservation de la paix, de l'unité, des acquis démocratiques et des intérêts supérieurs de la nation, le MPP considère que la gestion de la transition doit être civile, incluant les forces armées nationales afin de conduire notre pays vers des élections libres, transparentes et équitables », a souligné le Mouvement du peuple pour le progrès (MPP), groupement politique dans un communiqué. Et d'ajouter : « le MPP se prononce en faveur d'un dialogue inclusif impliquant

toutes les composantes de la société burkinabè, partis politiques, organisations de la société civile, forces de défense et de sécurité, autorités coutumières et religieuses pour la mise en place des organes de la transition en vue d'un retour rapide à l'ordre constitutionnel normal. Le MPP s'engage à jouer sa partition, de concert avec toutes les parties prenantes, pour l'aboutissement rapide de ce processus dans l'intérêt supérieur du vaillant peuple burkinabè. »

Même son de cloche pour Pascal Karorero, Coordonnateur du système des Nations unies au Burkina Faso, qui s'exprimait au nom des partenaires techniques et financiers. Il a encouragé « toutes les parties

prenantes au respect strict des droits humains pour que la gestion de la transition se fasse dans le respect des choix individuels et garantisse la protection de tous les droits des Burkinabè ».

Selon d'autres sources, les tractations sont en cours pour réactiver la Constitution suspendue depuis quelques jours par le Lt-colonel Zida. Une décision qui permettrait au Conseil constitutionnel de constater la double vacance du pouvoir, notamment de la présidence du Faso et du président de l'Assemblée nationale. Le Conseil va alors proposer aux forces vives du pays de désigner un nouveau président de transition qui pourrait être alors un civil.

Fiacre Kombo
Stagiaire

RÉÉLECTION DU CONGO AU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

L'ambassadeur du Congo à Genève s'exprime

Le mandat du Congo au Conseil des droits de l'homme a été renouvelé pour trois ans au cours d'un vote qui s'est déroulé le 21 octobre au siège des Nations unies à New-York. L'ambassadeur et représentant permanent du Congo auprès de l'Office des Nations unies à Genève revient pour Les Dépêches de Brazzaville sur cette réélection. Entretien.

Le Congo vient d'être réélu au Conseil des droits de l'homme quelle est l'importance de ce mandat pour notre pays ?

Bien que n'ayant pas le statut d'organe principal du système des Nations unies, le Conseil des droits de l'homme qui relève de l'Assemblée générale, est malgré tout, l'un des organes le plus en vue au sein de ce système, après le Conseil de sécurité. En effet, depuis sa création en mars 2006, il a gagné en influence, car, en raison de l'inexistence d'un droit de veto, c'est en son sein que se développent de plus en plus les luttes d'influences entre puissances anciennes d'une part voire entre ces dernières et les puissances émergentes d'autre part. De ce fait, être élu parmi les 47 membres du Conseil des droits de l'homme offre de nombreuses opportunités. La première est de saisir les implications de la politique internationale en matière de promotion et de protection des droits de l'homme et leur impact sur les jeunes Etats comme le nôtre. La seconde est de participer à l'élaboration de nouvelles normes internationales en la matière. La troisième est de porter la voix du Congo dans cette enceinte, et d'y promouvoir nos politiques nationales. C'est donc

un honneur et une chance pour le Congo que d'y être.

Qu'a pu apporter au Congo son précédent mandat au sein du Conseil des droits de l'homme ?

L'enrichissement résultant de l'expérience et des bonnes pratiques des autres Etats membres nous a permis de nous rendre compte de nos propres faiblesses. Nous avons par exemple appris que nous devrions renforcer les capacités de notre force publique, de la justice et des services pénitentiaires. Après les passages à l'examen périodique universel (EPU) en mai 2010 et en octobre 2013, le Congo a renforcé sa coopération avec les mécanismes du Conseil et a entrepris une vaste réforme de son système judiciaire. Des textes de lois spécifiques ont été pris pour garantir les droits des enfants, des personnes handicapées, ou des minorités et autres populations vulnérables. Le Congo s'est doté d'une loi protectrice des droits des populations autochtones. En outre, le Congo a adhéré à nombre d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme. Grâce aux nombreux échanges au sein du Conseil, les politiques du Congo sont présentées et mieux connues.

Comment s'est gagnée l'élection ?

Une élection ne se gagne pas le jour où elle se fait. Certes, l'élection s'est passée le 21 octobre 2014 à New York, mais c'est en amont qu'elle s'est construite. C'est d'abord le résultat d'une politique: celle du Président de la République, et de son enga-



Luc Joseph Okio, Ambassadeur, Représentant Permanent, Mission permanente de la République du Congo auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations Internationales à Genève (©ADIAC)

gement personnel sur la scène internationale. L'annonce qu'il a faite de notre candidature ainsi que la réaffirmation de la volonté du Congo d'aller de l'avant en matière de protection et de promotion des droits de l'homme, à l'occasion du débat général de la 69ème session de l'Assemblée générale des Nations unies, ont contribué à la mobilisation de nos amis et partenaires en faveur de notre élection. C'est ensuite l'accomplissement du pragmatisme de nos actes de tous les jours au sein du Conseil, depuis le début de l'exercice de notre premier mandat en 2011. C'est enfin l'aboutissement d'une campagne active menée par nos représentations diplomatiques à Genève et à New York où chaque Etat membre a été contacté ; nos engagements édités sous forme de brochure ont été distribués et commentés.

À Genève, nous avons ciblé en priorité nos groupes d'appartenance : le mouvement des

non-alignés, le groupe africain, le groupe francophone et un groupe en gestation dénommé le groupe des États ayant les mêmes intérêts, pour nous assurer de leurs soutiens. Ensuite nous avons travaillé avec tous les pays auxquels nous avons apporté notre soutien par le passé, et qui nous avaient promis la réciprocité. Et naturellement, nous avons compté sur nos soutiens traditionnels. Nous avons été élus avec 185 voix sur 191 votants, en troisième position sur la liste de 15 États élus. Nous aurions pu être premier ex-æquo avec le Ghana et le Nigéria, qui ont obtenu 187 voix chacun, si seulement deux États membres n'avaient pas confondu République démocratique du Congo et République du Congo.

Quels sont les objectifs pour le prochain mandat ?

En termes d'objectifs pour les trois prochaines années, on pourrait entre autres retenir: une contribution soutenue aux tra-

voux des différents mécanismes du Conseil, la consolidation des fondements d'une société fondée sur le respect du droit, l'accélération du processus de réformes sur les plans normatifs et institutionnels visant à renforcer la promotion et la protection des droits de l'homme au Congo, la mise en œuvre effective des recommandations acceptées lors des deux examens périodiques universels (EPU) des premier et deuxième cycles, la préparation du prochain EPU qui aura lieu en 2016, l'implication de la société civile du Congo aux actions liées à la protection et à la promotion des droits de l'homme au Congo, Assurer davantage de visibilité du Congo au sein du Conseil et sur la place de Genève par des actions diversifiées.

Un dernier mot ?

La mission permanente du Congo à Genève devrait être mieux appuyée et soutenue par les services centraux, y compris à travers une participation plus active des délégués de la capitale aux sessions du conseil. Le Congo devrait profiter de sa présence au sein du Conseil pour présenter régulièrement les évolutions législatives administratives et pratiques enregistrées dans le cadre de la promotion et la protection des droits humains. Enfin, pour mieux préparer la jeunesse à prendre le relais, je forme le vœu de voir plus de jeunes diplomates y compris les étudiants en cycle supérieur à l'école nationale d'administration et de magistrature participer aux sessions du conseil.

Propos recueillis à Genève par
Rose-Marie Bouboutou

Communiqué sanctionnant la visite de travail du président sénégalais Macky Sall en République du Congo, du 31 octobre au 02 novembre 2014

1- À l'invitation de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République du Congo, Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal, a effectué une visite de travail du 31 octobre au 2 novembre 2014 à Oyo, en République du Congo, en compagnie de son Epouse et d'une délégation ministérielle.

2- À cette occasion, Son Excellence Monsieur Macky SALL a eu des entretiens avec son Homologue congolais au cours desquels les deux Chefs d'Etat ont échangé sur des questions bilatérales, régionales et internationales.

3- Les deux chefs d'État se sont réjouis de l'excellence des relations d'amitié et de fraternité qui existent entre les deux peuples congolais et sénégalais.

4- Ils ont manifesté leur volonté de donner une impulsion nouvelle aux relations d'amitié et de coopération entre les deux pays.

5- À cet effet, les deux chefs d'État ont convenu de la tenue de la Commission Mixte de Coopération CONGO-SENEGAL courant premier semestre 2015.

6- Le Président Macky SALL a félicité le Président Denis SASSOU N'GUESSO et son Gouvernement pour les efforts accomplis dans la consolidation de la démocratie, la modernisation et le développement socio-économique du Congo, notamment la politique de municipalisation accélérée.

7- Il a, par ailleurs, loué l'action du Président Denis SASSOU N'GUESSO dans la recherche de solutions aux différentes crises qui minent le continent, particulièrement

son rôle de Médiateur en République Centrafricaine.

8- Le Président Denis SASSOU N'GUESSO a, à son tour, salué les efforts du Président Macky SALL en faveur de la paix en Afrique et lui a confirmé sa participation au 15^e Sommet de la Francophonie, qui aura lieu du 29 au 30 novembre 2014 à Dakar. Il lui a également adressé ses félicitations pour ses réalisations dans le cadre du Plan Sénégalais émergent.

9- Suite aux récents développements observés dans la crise au Burkina Faso, les deux Chefs d'Etat ont appelé à une transition pacifique dans ce pays ami et frère.

10- Ils ont, en outre, exprimé leur préoccupation face à l'ampleur de la propagation de la fièvre hémorragique à virus Ebola, qui continue de sévir particulièrement en Afrique de l'Ouest, causant de nombreuses victimes.

11- Devant cette tragédie humaine, ils ont lancé un appel pour une plus grande solidarité internationale, et pour la mobilisation de ressources financières, humaines et matérielles conséquentes, en vue d'une action globale et urgente contre ce fléau.

12- Les deux chefs d'État ont salué la tenue de pourparlers inter-maliens qui se déroulent à Alger et encouragé l'initiative de la République algérienne démocratique et populaire en faveur d'un dialogue inter-libyen.

13- Ils ont encouragé le peuple centrafricain à soutenir les autorités de Transition dans leurs efforts en faveur de la mise en œuvre de l'Accord de Brazzaville sur la cessation des hostilités, en vue de créer les conditions nécessaires à la poursuite du processus de normalisation en cours. Ils ont aussi appelé à la tenue dans les meil-

leurs délais des élections dans ce pays.

14- Les deux chefs d'État ont renouvelé leur attachement aux idéaux d'intégration sous régionale et régionale pour l'émergence d'une Afrique en paix, unie et prospère.

15- Ils ont exprimé leur inquiétude face à la menace que constitue la montée du terrorisme et de l'extrémisme religieux, tout en réitérant leur engagement à lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes.

16- Les deux chefs d'État ont réaffirmé la position commune africaine sur la réforme du Conseil de Sécurité des Nations unies, conformément au consensus d'Ezulwini et sur d'autres questions d'intérêt pour l'Afrique.

17- Dans ce cadre, la République du Congo a exprimé son soutien à la candidature du Sénégal à un poste de membre non permanent du Conseil de Sécurité des Nations unies lors des élections prévues en octobre 2015.

18- Le Président Macky SALL a adressé une invitation à son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République du Congo, à effectuer une visite officielle en République du Sénégal.

19- L'invitation a été acceptée. La date de cette visite sera fixée par voie diplomatique.

20- Au terme de sa visite de travail, son Excellence Monsieur Macky SALL a remercié le Président, le Gouvernement et le peuple congolais pour l'accueil chaleureux et fraternel qui lui a été réservé, ainsi qu'à sa délégation.

Fait à Oyo, le 2 novembre 2014





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALADIE ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!



Promotion spéciale

➤ Acer Aspire E1-570

Ordinateurs portables **acer**

➤ Acer Celeron (Couleur Rouge)

➤ Acer Celeron (Couleur Grise)

➤ Acer Aspire V5-131



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC



Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC




Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com



BANGUI

La vie reprend à Boy-Rabe après les dernières violences

Les activités ont timidement repris à Boy-Rabe, après un accrochage entre les forces internationales et les miliciens Anti-Balaka vendredi 31 octobre. Une opération de désarmement est à l'origine de ce regain de violence.

Les habitants de ce quartier, fief des Anti-Balaka, ont témoigné que la nuit a été calme, à l'exception des tirs sporadiques entendus. « Nous avons repris nos commerces. Les tirs ont cessé et

les forces internationales se sont retirées du quartier depuis samedi. Pour le moment, c'est la circulation qui reste paralysée car, il faut descendre jusqu'au lycée Boganda pour avoir un taxi », a rapporté un habitant de Boy-Rabe.

Dans un communiqué de presse publié vendredi par la Sangaris, il s'agissait d'une investigation menée par les forces nationales de l'ordre et de sécurité, appuyée par les soldats de la Minusca qui a tourné au drame. « Dans

la matinée du 31 octobre 2014, des incidents ont éclaté dans le quartier de Boy-Rabe, à hauteur de l'avenue Tamaelt alors que les forces de sécurité intérieures (FSI), appuyées par la Minusca, menaient des investigations dans une habitation », a indiqué le communiqué.

Selon la Sangaris, au cours d'une opération d'investigation menée par les FSI appuyées par la Minusca, les soldats français qui assuraient la sécurisation des investigations ont été menacés. « Un

individu armé menaçant directement un soldat français avec une arme à feu a été neutralisé par la force Sangaris en application des mesures de confiance », précise le communiqué.

La Sangaris note que les investigations ont permis de saisir des armes de guerre ainsi qu'une importante quantité de munitions. « Deux individus ont été interpellés par les forces de sécurité intérieures. Vers 10h30, les tirs ayant cessé, Sangaris a alors appuyé le désengagement de la

Minusca et des FSI », a relevé le communiqué.

Selon des sources concordantes, cet accrochage a occasionné les pertes en vies humaines. Deux personnes dont une femme ont trouvé la mort après avoir reçu des balles.

La Minusca avait annoncé mercredi que des opérations vont être poursuivies par la police et la gendarmerie nationale, appuyées par les soldats de la Minusca dans la ville de Bangui afin de lutter contre la criminalité.

La nouvelle tête de stationnement de Sica-bois: un lieu de vols et de braquages

Des cas de vol et braquage se font enregistrés sur la nouvelle tête de stationnement des taxis sur le pont de Sica-bois. Selon le témoignage de certaines victimes, les présumés coupables de ces agressions sont des jeunes qui appellent les clients ou qui chargent les taxis.

« On les appelle communément des chargeurs, certains sont des enfants de la rue. On peut constater leur présence massive, à côté des taxis et moto taxi qui sont stationnés. Ces jeunes voleurs appellent les clients, et ils en profitent pour voler les clients et autres passants », a témoigné Armel, un agent de l'État qui s'est fait voler au même endroit.

Selon d'autres témoins, le jour comme la nuit, ces derniers n'hésitent pas à déposséder les passants et les clients de taxi et mototaxi, de leurs biens. Dans la matinée du vendredi aux environs

de 7 heures, un Congolais, brazzavillois, a été dépossédé d'une somme de sept mille francs CFA et de son téléphone portable.

Celui-ci a expliqué les circonstances de son agression. « Un de mes amis voulait acheter une moto. Je l'ai accompagné pour voir le propriétaire de la moto sur le pont Sica-bois. Une fois sur le lieu, les jeunes appelés localement Godobé m'ont encerclé, prenant comme prétexte que je suis venu dans l'intention de voler la moto. Ils m'ont fouillé et ont pris sur moi de l'argent et mon téléphone portable », a-t-il témoigné.

Un des passants qui vient prendre le taxi, déplore la situation et appelle les autorités de la transition et les forces internationales et nationales à restaurer la sécurité et à mettre fin aux actes de banditisme.

« Je crois que c'est mieux que le quartier Km 5 soit sécurisé et

que les taxis puissent regagner la tête de stationnement. Car sur le pont, on ne peut plus circuler librement. Les chargeurs des taxis ne cessent d'agresser les passants. Le grand danger c'est qu'ils sont juste à côté du bureau de la Minusca et dans ce secteur, il y'a également plusieurs bureaux », a dit un agent de l'État.

Thierry Damonozon, conducteur de taxi, revient sur le problème du désarmement des groupes armés. « Tout ce qu'on veut, c'est que le Km 5 et les autres secteurs soient désarmés le plus tôt possible », a-t-il dit.

La tête de stationnement du pont Sica-bois a été créée après la crise du 7 octobre qui s'est soldée par des multiples cas d'exactions. Depuis lors, les conducteurs des taxis refusent d'atteindre le Km 5. Ils réclament le désarmement de ce secteur avant toute négociation.

RAFAÏ

Une pluie torrentielle tue une personne et cause des dégâts matériels

Une pluie torrentielle a provoqué la mort d'un homme dans le village de Salim, une localité située à 35 kilomètres de la ville de Rafai (Est). Selon les habitants du village, il s'agit d'un phénomène qui se produit chaque année dans la région.

Des sources jointes le samedi dernier, ont indiqué qu'une pluie torrentielle s'est abattue dans la région, occasionnant des dégâts matériels. « Des vents violents ont emporté des toitures des maisons, des hangars, des boutiques, la pharmacie villageoise. Ce vent a fait tomber des arbres sur des maisons, blessant plusieurs personnes », a rapporté le correspondant du RJDH dans la ville de Rafai.

Selon les habitants de Salim, le phénomène est bien connu dans la région. Ils regrettent qu'aucune disposition ne soit pas prise pour éviter l'impact de ce phénomène, ni pour appuyer ceux qui ont perdu leurs biens. C'est depuis 1984 que la population de Salim souffre chaque année de cette catastrophe.

BOZOUUM

Des Anti-Balaka participent aux travaux de nettoyage et d'assainissement

Un groupe des Anti-Balaka a procédé vendredi 31 octobre 2014, au nettoyage de la préfecture de l'Ouham-Pendé et au ramassage des archives qui traînent dans la cour. Une initiative du préfet de ladite localité.

Amoda Eloi, coordonnateur des Anti-Balaka de la localité a fait savoir que leur participation à l'assainissement du milieu et le regroupement des documents éparpillés, est une manière pour eux de soutenir la restauration de l'autorité de l'État dans la ville de Bozoum.

Le préfet de la ville de Bozoum ayant pris part à cette activité, considère que cet acte est un geste de citoyenneté posé par le groupe des Anti-Balaka. Il souhaite que toute la population s'implique dans cette activité pour faciliter le redéploiement de l'État dans la ville de Bozoum. C'est depuis le mois de janvier 2014 que le bâtiment administratif a été pillé et saccagé par certains habitants de la ville de Bozoum.

BOUAR

Vers la vulgarisation de la culture du riz

Une formation de deux jours est organisée à l'intention de l'Union des groupements de la commune de Douakakoursous (Ugcd), située à 17 kilomètres de la ville de Bouar (Ouest) sur les techniques de la culture du riz.

Selon les bénéficiaires, le secteur de la riziculture peut désormais mieux se développer grâce à l'appui technique de la maison de la société civile

de Bouar. Sylvain Kokili, formateur de ces agriculteurs, a indiqué que la formation sera basée sur la préparation du sol, le semis, l'entretien et le choix de la qualité du riz, le traitement phytosanitaire et la récolte.

Pour Dieudonné Adala, Directeur de la maison de la société civile de Bouar, cette cession fait suite à une mission de partage d'expériences dans la ville de Bozoum (nord) par un groupement, le mois dernier.

NZAKO

La population sensibilisée sur les risques de contamination d'Ebola

Une campagne de sensibilisation a été lancée depuis le 31 octobre dans la ville de Nzako et ses environs, sur la maladie à virus Ebola. Initiée par la Croix-Rouge locale, cette activité vise à toucher chaque ménage.

Selon les informations rapportées par le correspondant du RJDH dans la ville, les agents de la Croix Rouge sillonnent les quartiers, les maisons pour sensibiliser la population aux dangers de cette épidémie qui sévit dans une partie du continent africain.

« Chacun doit laver ses mains avec du savon après toute activité. Les animaux qui transmettent le virus, notamment la chauve-souris et les primates doivent être évités, surtout les

animaux retrouvés morts dans la forêt », tels sont les messages essentiels transmis par la Croix-Rouge à la population pour lutter contre Ebola.

Un membre de la Croix-Rouge locale a indiqué que cette activité est la contribution de son institution à aider la population de Nzako et de ses environs à lutter « énergiquement contre ce fléau et bien d'autres dans la ville ».

« Nous lançons un appel à l'aide au Comité International de la Croix-Rouge, à la Croix-Rouge nationale et ses partenaires à nous appuyer car, notre mouvement local est dépourvu de tout, alors que nous voulons faire plus que ça », a lancé ce membre de la Croix-Rouge. Un chef de famille

qui a reçu cette équipe a exprimé ses sentiments sur cette épidémie. « J'ai compris que c'est une maladie très dangereuse. Nous devons barrer la route à la progression de cette maladie dans notre pays, qui est déjà fragilisé par les conflits armés », a-t-il lancé.

C'est pour la première fois que la population de cette ville, est sensibilisée sur des mesures préventives contre Ebola et bien d'autres maladies à pathologie mortelle.

Aucun cas de virus Ebola est signalé en Centrafrique. Tous les cas de suspicion diagnostiqués se sont révélés négatifs. L'OMS indique que plus de 5000 personnes sont mortes en Afrique de l'Ouest, suite à cette épidémie.

AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'ACTIONNAIRES

SIAT GABON

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital social de 39.000.000.000 Francs CFA - Siège social : Boulevard du bord de mer, Immeuble SIAT GABON, Libreville - RCCM Libreville : 2004B3348

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale Mixte, le 20 novembre 2014 à 10 heures à l'Hôtel Méridien à Libreville au Gabon, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A TITRE ORDINAIRE

1. Remplacement d'un Administrateur,

A TITRE EXTRAORDINAIRE

2. Présentation du rapport spécial du Conseil d'Administration et du rapport des Co-Commissaires aux comptes sur le projet d'augmentation du capital social,
3. Augmentation du capital social,
4. Modification corrélative des statuts,
5. Pouvoirs pour formalités.

Les Actionnaires peuvent prendre part à cette Assemblée quel que soit le nombre d'actions dont ils sont propriétaires.

Les titulaires d'actions nominatives sont admis sur simple justification de leur identité, et les propriétaires d'actions au porteur, sur justification de l'immobilisation de leurs titres dans les caisses de la société.

Il est justifié pour les titulaires d'actions cotées du droit de participer à l'Assemblée Générale de la société par l'enregistrement comptable des actions au nom de l'Actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte en application de l'article 831-1 de l'Acte Uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, au troisième jour ouvré précédant l'assemblée, soit le 17 novembre 2014 à zéro heure, heure gabonaise, soit dans les registres de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les registres de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité, BGFIBourse.

Tout Actionnaire peut se faire représenter par un mandataire de son choix, Actionnaire ou non. Un même mandataire peut représenter plusieurs Actionnaires. Un Actionnaire peut recevoir mandat de représenter d'autres Actionnaires.

Les procurations, doivent être établies dans la forme prévue par l'article 538 de l'Acte Uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et déposées ou transmises au siège social par le mandant ou le mandataire cinq (5) jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.

Les documents prescrits par l'article 525 de l'Acte Uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE seront tenus à la disposition des Actionnaires au siège social où ils pourront en prendre connaissance soit par eux-mêmes soit par mandataire dûment habilité.

Texte des projets de résolutions

du Conseil d'Administration du 30 octobre 2014

qui seront présentées à l'Assemblée Générale Mixte du 20 novembre 2014

A TITRE ORDINAIRE

Première résolution : L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Wilfried Moreau de son mandat d'Administration et le remercie pour le travail accompli.

L'Assemblée Générale, statuant sur proposition du Conseil d'Administration du 8 août 2014, décide de nommer en qualité de nouvel Administrateur de la société et pour la durée du mandat de l'Administrateur démissionnaire restant à courir, Madame Sandra Kingbo jusqu'au jour de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

A TITRE EXTRAORDINAIRE

Deuxième résolution : L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et des co-Commissaires aux comptes et constatant que le capital social est intégralement libéré, les états financiers et le bilan intermédiaires de l'exercice en cours font ressortir au 30 juin

un résultat net de - 9 476 KFCFA et des capitaux propres de 43 311KFCFA, et le compte créances de la société s'élève au 30 septembre 2014 à la somme de 30.489.454.753 francs CFA, décide d'augmenter le capital social d'une somme en numéraire de douze milliards (12.000.000.000) de francs CFA afin de porter le capital social de trente-neuf milliards (39.000.000.000) de francs CFA à cinquante et un milliards (51.000.000.000) de francs CFA.

Cette augmentation du capital s'effectuera par voie d'émission au pair de 1.200.000 actions nouvelles de même montant nominal que les anciennes, soit une valeur nominale de dix mille (10.000) francs CFA chacune numérotées de 3.900.001 à 5.100.000.

L'Assemblée Générale décide que :

- les actions nouvelles devront être libérées intégralement lors de la souscription de la totalité de leur valeur par apport en numéraire ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles selon les conditions ci-après :

o Période de souscription : du 1er décembre 2014 au 20 décembre 2014,

o Lieu d'ouverture : Siat Gabon ou BGFIBourse ou BGFIBourse par l'intermédiaire du Syndicat de placement,

o Nombre d'actions : 1.200.000 actions,

o Prix d'émission : 25.000 francs CFA par action,

- chaque Actionnaire jouira de son droit préférentiel de souscription à titre irréductible au prorata de sa participation dans les conditions fixées à l'article 573 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE,

- chaque Actionnaire jouira également, à titre réductible, du droit préférentiel de souscription à titre irréductible suite aux renonciations individuelles faites conformément aux articles 593 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE,

- les Actionnaires pourront exercer leur droit préférentiel de souscription (et le cas échéant y renoncer) et souscrire aux actions offertes dans un délai de vingt (20) jours à compter de la date d'ouverture de la souscription, soit du 1er décembre 2014 au 20 décembre 2014, étant précisé que ce délai se trouverait clos par anticipation dès que tous les droits de souscription à titre irréductible auront été exercés (article 578 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE),

- si au terme de la période légale de souscription, les souscriptions recueillies n'ont pas absorbé la totalité de l'augmentation du capital, les actions non souscrites seront librement réparties entre les actionnaires qui manifesteraient leur volonté de souscrire, et ce, conformément à l'article 579 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE,

- les actions souscrites tant à titre réductible qu'à titre irréductible devront, lors de la souscription, être intégralement libérées en espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles, de la totalité de leur valeur,

- les souscriptions seront reçues au siège social de la société Siat Gabon, ou auprès de BGFIBourse ou auprès de BGFIBourse par l'intermédiaire du Syndicat de placement, et seront constatées en l'étude de Maître Jean-Louis Bertrand Anguile, Notaire à Libreville, chargé d'établir la Déclaration Notariée de Souscription et Versements qui constatera la réalisation de l'augmentation du capital en numéraire, avec la liste des souscripteurs.

- les actions souscrites tant à titre réductible qu'à titre irréductible devront, lors de la souscription, être intégralement libérées en espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles, de la totalité de leur valeur,

- les souscriptions seront reçues au siège social de la société Siat Gabon, ou auprès de BGFIBourse ou auprès de BGFIBourse par l'intermédiaire du Syndicat de placement, et seront constatées en l'étude de Maître Jean-Louis Bertrand Anguile, Notaire à Libreville, chargé d'établir la Déclaration Notariée de Souscription et Versements qui constatera la réalisation de l'augmentation du capital en numéraire, avec la liste des souscripteurs.

- si au terme de la période légale de souscription, les souscriptions recueillies n'ont pas absorbé la totalité de l'augmentation du capital, les actions non souscrites seront librement réparties entre les actionnaires qui manifesteraient leur volonté de souscrire, et ce, conformément à l'article 579 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE,

- les actions souscrites tant à titre réductible qu'à titre irréductible devront, lors de la souscription, être intégralement libérées en espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles, de la totalité de leur valeur,

- les souscriptions seront reçues au siège social de la société Siat Gabon, ou auprès de BGFIBourse ou auprès de BGFIBourse par l'intermédiaire du Syndicat de placement, et seront constatées en l'étude de Maître Jean-Louis Bertrand Anguile, Notaire à Libreville, chargé d'établir la Déclaration Notariée de Souscription et Versements qui constatera la réalisation de l'augmentation du capital en numéraire, avec la liste des souscripteurs.

des Actionnaires par avis inséré dans les journaux habilités à recevoir les annonces légales de chaque Etats parties dont les souscriptions des Actionnaires de la société Siat Gabon sont sollicitées.

L'Assemblée Générale délègue en tant que de besoin au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de fixer toutes les modalités complémentaires nécessaires à la réalisation de l'augmentation de capital selon les termes définis ci-dessus.

Troisième résolution : En conséquence de la précédente résolution, l'Assemblée Générale décide, sous réserve de la réalisation définitive de l'augmentation du capital, de modifier les articles 6 et 7 des statuts et de leur substituer la rédaction suivante :

« ARTICLE 6 – APPORTS : Il a été initialement apporté par les Actionnaires une somme en numéraire de quatre milliards (4.000.000.000) de francs CFA, correspondant à la valeur nominale des actions en numéraire, numérotées de 1 à 400.000. Le capital social a été successivement augmenté par décision de :

- l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 novembre 2005, le capital social est porté à neuf milliards (9.000.000.000) de francs CFA,

- l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 2007, le capital social est porté à douze milliards (12.000.000.000) de francs CFA,

- l'Assemblée Générale Mixte du 23 décembre 2011, le capital social est porté à treize milliards (13.000.000.000) de francs CFA,

- l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 juin 2012, le capital social est porté à trente-neuf milliards (39.000.000.000) de francs CFA,

- l'Assemblée Générale Mixte du 20 novembre 2014, le capital social est porté à cinquante et un milliards (51.000.000.000) de francs CFA.

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à la somme de cinquante et un milliards (51.000.000.000) de francs CFA. Il est divisé en 5.100.000 actions de dix mille (10.000) francs CFA chacune, numérotées de un (1) à cinq millions cent mille (5.100.000) entièrement libérées. »

Quatrième résolution : L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de dépôt et de publicité qu'il y aura lieu de faire, nécessaires à la réalisation de l'augmentation de capital, de même que pour requérir toute inscription modificative au Registre du Commerce de Libreville.

Elle donne en outre tous pouvoirs au Cabinet Deloitte Juridique et Fiscal, BP 3927, à Libreville, à l'effet de :

- comparaître devant Maître Jean-Louis Bertrand ANGUILE, Notaire à Libreville, qui sera chargé d'établir la Déclaration Notariée de Souscription et de Versement à l'effet de signer celle-ci et de réitérer les modifications apportées aux statuts suite à l'augmentation du capital social ;

- déposer au rang des minutes du Notaire, avec reconnaissance d'écritures et de signatures, un exemplaire des présentes ainsi que la nouvelle rédaction des statuts conforme aux dispositions de l'Acte Uniforme et toutes pièces annexes ;

- accomplir toutes autres formalités de dépôt et de publicité nécessaires ;

- et généralement faire le nécessaire.

L'Assemblée Générale donne en outre tous pouvoirs au Président du Conseil d'Administration à l'effet de signer, au nom de tous les Actionnaires, les statuts modifiés.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

COPIE DU BILAN CERTIFIE CONFORME					
BILAN (MFCFA)					
ACTIF	30.06.2014	31.12.2013	PASSIF	30.06.2014	31.12.2013
Charges immobilisées	1 666	1 641	Capital	39 000	39 000
Immobilisations incorporelles	1 673	1 807	Prime de fusion	2 081	2 081
Immobilisations corporelles	78 644	76 596	Ecart de réévaluation	6 924	6 924
Immobilisations financières	392	405	Réserves indisponibles	1 208	1 208
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	82 375	80 449	Réserves libres	0	0
Stocks	10 658	11 862	Report à nouveau	3 574	8 874
Créances et emplois assimilés	7 010	9 851	Résultat net de l'exercice	-9 476	-5 300
TOTAL ACTIF CIRCULANT	17 668	21 713	TOTAL CAPITAUX PROPRES	43 311	52 787
TRESORERIE ACTIF	4 731	546	Emprunt et dettes financières	12 059	13 535
			Provisions financières pour risques et charges	2 214	1 047
			TOTAL DETTES FINANCIERES	14 273	14 582
			Passif circulant - HorsGroupe	9 163	8 240
			Passif circulant - DettesGroupe	29 115	22 898
Ecart de conversion actif	0	0	TOTAL PASSIF CIRCULANT	38 278	31 138
			TRESORERIE PASSIF	8 911	4 201
			Ecart de conversion passif	0	
TOTAL ACTIF	104 773	102 708	TOTAL PASSIF	104 773	102 708



CÔTE D'IVOIRE/DÉSARMEMENT

Une vaste campagne de collecte des armes et des munitions

En deux ans seulement, plus de 26 000 armes et 650 000 munitions, ont été collectées en Côte d'Ivoire. Ceci dans le cadre du processus de désarmement mis en place après la crise post-électorale.

À ce jour, ce sont plus de 46 000 ex-combattants sur un total de 74 000 recensés, qui ont été réinsérés dans la vie civile, soit 60%, à en croire le directeur général de

l'Autorité pour le désarmement, la démobilisation et la réinsertion (ADDR), Fidèle Sarassoro.

Même si les experts trouvent ces chiffres exagérés, il y a eu une réelle réintégration de certains perturbateurs de la paix dans un souci d'apaisement. Mais le secteur de la sécurité doit continuer à se réformer, jusqu'à la refonte de l'armée.

Noël Ndong

CRIMES CONTRE LES JOURNALISTES

Reporters sans frontières lance une campagne « FighthImpunity »

L'objectif de cette campagne lancée à l'occasion de la Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre les journalistes, célébrée le 2 novembre, est de faire pression sur les autorités de chaque pays, afin qu'elles traduisent en justice les responsables de ces crimes.

FightImpunity est une campagne de lutte « contre l'oubli » en réaction aux manquements des systèmes judiciaires et policiers qui font que les crimes commis contre les journalistes ne sont pour la plus part pas élucidés ou n'ont pas donné lieu à une condamnation en justice de leurs exécutants ou commanditaires. Selon l'Unesco, plus de 700 journalistes ont été tués au cours de cette dernière décennie pour la simple raison qu'ils informaient le public. Rien qu'en 2012, 123 journalistes, professionnels des médias et producteurs de médias sociaux d'intérêt public ont été assassinés. En 2013, ce chiffre a légèrement diminué, passant à 91, ce qui a tout de même représenté la deuxième année la plus meurtrière pour les journalistes. Et depuis le 1er janvier 2014, 56 journalistes ont perdu la vie. Ces chiffres n'incluent pas les nombreux autres journalistes qui, quotidiennement, subissent des agressions non mortelles, y compris la torture, la disparition forcée, la détention arbitraire, l'intimidation et le harcèlement, que ce soit en situation de conflit ou non. En outre, il existe, pour les femmes journalistes, des risques spécifiques, notamment les agressions sexuelles.

Sur dix crimes commis contre des professionnels des médias pendant la décennie écoulée, seul un a abouti à une condamnation, souligne l'Unesco dans le rapport de sa directrice générale sur la sécurité des journalistes et le danger de l'impunité. Cette impunité non seulement enhardit les criminels, mais aussi décourage la société, y compris les journalistes eux-mêmes. « L'impunité favorise l'impunité et alimente un cercle vicieux », note Irina Bokova dans cette analyse rendue publique à

la faveur de la célébration de la première Journée internationale de fin de l'impunité pour les crimes commis contre les journalistes. Dans une déclaration rendue publique la semaine dernière, Reporters sans frontières regrette l'absence de procédures permettant d'élucider les violations pratiquées contre les journalistes. « Il est essentiel de ne jamais laisser tomber les journalistes victimes de crimes, y compris à titre posthume (...). Un tel niveau d'impunité constitue une sorte d'encouragement pour les auteurs d'exactions », a fait observer Christophe Deloire secrétaire général de l'organisation.

Les agressions de journalistes, lorsqu'elles restent impunies, envoient aux gens ordinaires un message très négatif selon lequel s'ils diffusent une vérité embarrassante ou des opinions indésirables, ils s'attireront des problèmes. En outre, la société perd confiance dans son propre système judiciaire, censé défendre les droits de chacun. Les auteurs de crimes contre des journalistes s'enhardissent donc lorsqu'ils se rendent compte qu'ils peuvent agresser leurs cibles sans jamais être traduits en justice.

Devant cette situation, la société tout entière pâtit de l'impunité qui règne dans certains pays. Or, les informations qui sont souvent passées sous silence sont exactement celles que le public a besoin de connaître. L'information, qu'elle soit économique, sociale ou politique, est essentielle pour prendre des décisions optimales. Cet accès à une information fiable et de qualité est la pierre angulaire de la démocratie, de la bonne gouvernance et d'institutions efficaces.

Rappelons que le 18 décembre 2013, l'Assemblée générale de l'Onu avait créé la Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre les journalistes. Et le 2 novembre, jour anniversaire de l'assassinat de Claude Verlon et Ghislaine Dupont, deux reporters de Radio France internationale (RFI), à Kidal au Mali, avait été choisie.

Nestor N'Gampoula

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Ban Ki-moon appelle la communauté internationale à agir vite

Suite à la présentation, le 2 novembre à Copenhague, au Danemark, d'un rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a appelé à agir vite avant qu'il ne soit trop tard.

Le patron de l'ONU a averti l'humanité que si rien n'est fait rapidement, « les changements climatiques accéléreront avec des impacts irréversibles pour les humains et les écosystèmes ».

À moins que des mesures concrètes et efficaces soient mises en œuvre urgemment pour lutter contre les changements climatiques, il sera impossible d'atteindre l'objectif d'assurer que les températures n'augmentent pas plus de 2 degrés Celsius au niveau mondial.

« Avec ce dernier rapport, la communauté scientifique a une fois de plus prévenu que nous sommes engagés dans une course contre la montre et il est nécessaire que les dirigeants politiques agissent », a déclaré Ban

Ki-moon. Selon un communiqué de presse du GIEC, le rapport confirme que les changements climatiques en cours sont sans équivoque. Depuis les années 1950 un grand nombre des changements observés sont sans précédent depuis des siècles, voire des millénaires. « L'atmosphère et les océans se sont réchauffés, la quantité de neige et de glace a diminué, le niveau de la mer a augmenté et la concentration de dioxyde de carbone a augmenté à un niveau sans précédent depuis près de 800.000 ans », a déclaré le Co-président du Groupe de travail I du GIEC, Thomas Stocker, qui a participé à l'élaboration du rapport final avec deux autres groupes d'experts. Ban Ki-moon a affirmé que le rapport

constitue « l'évaluation la plus complète des changements climatiques ». Il a exhorté pour cela les dirigeants du monde à passer à l'action. « Même si les émissions cessaient demain, nous devrions quand même vivre avec les effets des changements climatiques pendant une longue période », a-t-il ajouté. Pourtant, la « bonne nouvelle est que si nous agissons maintenant, nous avons les moyens de construire un monde plus durable », a affirmé le Secrétaire général en expliquant qu'une action rapide et décisive peut remettre le monde sur la bonne voie. « C'est un mythe que l'action climatique est onéreuse. L'inaction coûterait en fait beaucoup plus cher », a-t-il prévenu.

Yvette Reine Nzaba

LIVRES

L'Association solidarité Congo engagée à fournir des ouvrages à la Bibliothèque nationale

L'Association solidarité Congo basée à Lunéville dans l'Est de la France et la Bibliothèque nationale du Congo ont signé, le 3 novembre à Brazzaville, une convention de partenariat. Le document a été paraphé par Jean Marie Monange et François Ondaye Akiera, respectivement président de l'association et directeur de la Bibliothèque nationale.

L'objectif de cette convention est de définir les modalités d'actions communes afin de favoriser le développement culturel de la Biblio-

thèque nationale du Congo. L'Association solidarité Congo est à but non lucratif. Elle s'est spécialisée dans la fourniture des ouvrages vers les pays du sud. Au Congo, elle s'efforce de créer des partenariats dans les domaines éducatifs; et a déjà noué des partenariats avec quatre écoles primaires; sept collèges, trois lycées, une université et un centre de lecture publique. Sur le plan sanitaire, elle coopère avec un hôpital et un dispensaire, une mutuelle et une école paramédicale. Elle fonctionne entre autres grâce à l'élaboration des projets Franco-Congolais; la collecte du matériel nécessaire, l'emballage, le stockage et l'envoi par conteneur de la France vers le Congo, etc. Depuis 1995, les membres de l'association ont déjà effectué vingt-six visites au Congo.

L'Association solidarité Congo avait déjà fait un don de livres à la Bibliothèque nationale au mois d'octobre 2013. « Ils nous avaient déjà fait une livraison de livres qui a contribué à enrichir la Bibliothèque publique, parce que nous avons ici la bibliothèque nationale qui se spécialise uniquement dans la collecte et la conserva-

nationale d'élargir son fond documentaire.

« L'objectif pour l'ensemble de nos actions est de faire en sorte que les Congolais puissent avoir très tôt des livres en main et prennent le goût de lire. Car, la lecture est essentielle pour le développement culturel. Nous avons des conventions avec des associations; des mairies, paroisses, université. Nous voulons collecter aussi un maximum de livres au niveau de la France en Lorraine ou nous lancerons un appel dans ce sens », a conclu Jean Marie Monange.

Hermione Désirée Ngoma



La signature de la convention entre les deux parties

thèque nationale du Congo. Ainsi, l'Association solidarité Congo s'engage à fournir des ouvrages à cette structure. Aussi, s'est-elle engagée à financer le transport de ces ouvrages de Lunéville à Brazzaville. La Bibliothèque nationale du Congo de son côté assurera la bonne gestion de ces

ouvrages. Le Rassemblement des amis Lunéville au Congo et les membres d'honneur de l'association solidarité Congo sont les interlocuteurs permanents du suivi de cette convention.

Cette convention de partenariat permettra aussi à la bibliothèque

34° ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AIMF

Les maires francophones cogitent sur le développement de leurs entités

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la trente-quatrième Assemblée générale de l'Association internationale des maires francophones (AIMF).

Les projecteurs du monde francophone, en particulier, et du monde entier sont braqués sur la ville-province de Kinshasa. Cette mégalopole accueille, en effet, pendant toute la semaine, du 3 au 7 novembre, plusieurs invités dont les maires des villes et entités francophones du monde venus dans le cadre du trente-quatrième sommet de l'Association internationale des maires francophones (AIMF) qui s'est ouvert au Grand Hôtel Kinshasa, à Gombe.

Après le mot d'ouverture prononcé par l'hôte de ces assises, le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, André Kimbuta Yango, les participants se sont lancés dans les ateliers.

Pour le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, ces assises de Kinshasa constituent, comme tous les rendez-vous de la Francophonie, « un moment impor-

tant de partage, de solidarité, de promotion de la langue française ». Cette rencontre constitue surtout, à en croire le maire de la capitale congolaise et hôte de ce sommet, « un moment particulier d'échanges fructueux et enrichissants entre autorités locales et de consolidation des liens privilégiés » entre ces entités respectives au travers ce réseau qu'est l'AIMF.

Durant les trois premiers jours des travaux, les participants cogitent sur « Villes et migrations ». L'idée est, selon André Kimbuta Yango, de proposer une réflexion pour permettre à l'autorité locale de mieux gérer le flux migratoire et de tirer le meilleur de l'immigration. Alors que le deuxième sujet à aborder, « Dialogue entre autorités locales, l'Union européenne et autres partenaires », ambitionne d'entretenir les élus locaux sur les procédures pour accéder aux financements de bailleurs à l'effet de leur permettre de matérialiser, grâce à la coopération, leurs projets de développement.

En appelant les participants à cogiter sur « Les villes et la lutte

contre le changement climatique », les organisateurs de ce sommet de Kinshasa ont considéré que la question liée à la protection de l'environnement a, aujourd'hui, une telle importance que chaque autorité locale est appelée à y consacrer un point d'honneur. L'objectif visé pour ce thème est, selon André Kimbuta Yango, non seulement de scruter une réflexion, mais aussi de formuler des recommandations des autorités locales que les gouvernements respectifs ainsi que l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) pourront porter auprès de différentes instances compétentes, comme notamment la conférence Paris Climat 2015 appelée « Cop21 ».

Ebola s'invite au débat

Pour rassurer les hôtes de la ville-province de Kinshasa sur la sécurité sanitaire dont bénéficie la capitale congolaise par rapport à l'épidémie à virus d'Ebola qui sévit dans certains pays d'Afrique et la RDC, par une localité de la province de l'Equateur, Boende, l'invitation a été faite à un Congolais, épidémiologiste de renom, le Pro-

fesseur Muyembe Tanfum pour parler des « Faits marquants sur la question de la maladie à virus d'Ebola en RDC ».

Pour des visiteurs qui avaient des inquiétudes à venir à Kinshasa à cause de ce virus, a expliqué le maire de la capitale congolaise, la communication du Professeur Muyembe a pour but de vous rassurer que fort de notre expérience passée, l'épidémie qui a surgi à Djera, localité située à plus ou moins mille deux cents kilomètres de Kinshasa, est maîtrisée et circonscrite. « Le risque de propagation est de quasi zéro pourcent », a insisté André Kimbuta, en relevant que la RDC, qui a une expérience de trente-huit ans dans la lutte contre cette maladie, fait face pour la septième fois à cette épidémie.

A la fin de son exposé magistral, le Professeur Muyembe a rassuré que dans les tout prochains jours, les autorités congolaises vont déclarer la fin de cette épidémie dans le pays. Avant que l'épidémiologiste congolais quitte le podium, les participants à cette séance ont été appelés à poser des

questions afin d'avoir des éclaircissements sur leurs différentes préoccupations. Comme pour dire que la leçon a été bien assimilée, aucun doigt n'a été levé afin de solliciter la parole. Le professeur Muyembe a réussi son pari, Kinshasa a atteint son objectif et les visiteurs de la ville-province sont désormais rassurés.

Capitale de la Francophonie

La ville-province de Kinshasa est depuis 2012, la Capitale de la Francophonie. Elle l'est, a expliqué le gouverneur André Kimbuta Yango, non seulement à cause de son importance démographique dans l'espace francophone, mais aussi parce que le chef de l'Etat, Joseph Kabila, assume la présidence du sommet de l'OIF. Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa a profité de cette occasion pour rendre un hommage au président de la RDC, pour sa détermination à pacifier le pays. « Cet environnement de paix permet aujourd'hui au Congo de consacrer ses efforts à son redressement, et de redonner espoir à notre population », a-t-il conclu.

Lucien Dianzenza

MINES KATANGA

L'emploi au noir responsable de la sous-évaluation des statistiques officielles

Les mines de la province cuprifère auraient généré plus de trente mille emplois, selon l'Onem (Office national de l'emploi), mais ces tout derniers chiffres disponibles sont loin de refléter la réalité du secteur qui affiche une bonne santé et d'excellentes perspectives d'avenir.

Pour l'Onem, certaines sociétés minières continuent à ne pas déclarer leurs effectifs. Parmi elles, beaucoup ont procédé à un recrutement des nouvelles unités, sans passer d'ailleurs par l'Onem. Face à cette opacité visiblement entretenue, cet établissement en charge

de la régulation de l'emploi n'est pas en mesure de produire des chiffres crédibles représentant le nombre exact d'emplois créés dans les mines, secteur qui tire la croissance congolaise depuis plusieurs années. Aussi l'Onem est en difficulté pour assumer son rôle stratégique de promotion de l'emploi, de l'accueil et la formation des travailleurs en quête d'emploi et de l'organisation et la facilitation de la modalité en matière d'embauche en RDC. Mais la question de l'emploi en RDC est loin de ne se limiter qu'à la simple maîtrise des chiffres. En effet, plusieurs maux ne permettent pas d'atteindre le plein-emploi, notamment la diffi-

culté de trouver une main d'œuvre qualifiée prête à être utilisée dans le secteur très complexe des mines. L'on y ajoute en bonne place la carence sur le plan du système éducatif qui ne forme pas suffisamment de jeunes capables d'évoluer dans les métiers des mines. D'où le recours massif aux travailleurs étrangers venant, pour la plupart, des pays qui traînent derrière eux une longue tradition minière. Ce manque de confiance pousse la sous-traitance très souvent entre les mains des étrangers de chercher ailleurs l'expertise qualifiée pour travailler dans les mines.

Laurent Essolomwa

SANTÉ

Ouverture du forum sur le rôle du partenariat public-privé dans la lutte contre le paludisme

Durant deux jours, soit du 03 au 4 novembre au siège de la Fédération des entreprises du Congo (FEC), les participants à cette table ronde qui porte sur le rôle du partenariat public-privé dans les soins de santé et la lutte contre le paludisme en RDC vont non seulement partager les expériences réussies dans les secteurs public et privé mais aussi mener une réflexion profonde en vue d'établir un premier état de lieux des efforts et des investissements consentis par des entreprises pour les soins de santé en particulier le paludisme en RDC.

Pour le directeur du cabinet du ministre de la Santé publique, Chadrac Baitshura qui a ouvert cette rencontre, la présente table ronde est donc « une opportunité qui est ouverte aux participants pour pouvoir mobiliser davantage le patronat congolais, c'est-à-dire, tous les leaders d'entreprises tant publiques que privées, ensemble avec les décideurs du ministère de la Santé publique, pour élaborer un business plan paludisme ».

L'élaboration de ce plan matérialise l'un des objectifs du plan stratégique national de lutte contre le paludisme à savoir la collaboration étroite avec le secteur privé, pour faire face au paludisme, laquelle collaboration passe impérativement par une planification et une intégration par paliers, des interventions de lutte contre le paludisme avec l'appui du secteur privé. Ce plan, souligne-t-il, va certainement intégrer aussi bien les efforts de tous que les opportunités de collaboration et de co-investissement, afin de booster la lutte contre le paludisme en RDC. Le Directeur du cabinet du ministre de la Santé publique est revenu sur l'ampleur du paludisme en RDC en soulignant que cette maladie continue à constituer un problème majeur de santé publique. Les statistiques en témoignent. Le rapport de l'organisation mondiale de la santé (OMS), sur le paludisme dans le monde, classe la RDC parmi les six pays les plus touchés de la région africaine de l'OMS.

Le rapport 2012 du programme national de lutte contre le paludisme révèle que la RDC a enregistré 9,5 millions des cas de paludisme, soit 18 cas toutes les minutes, et 24 000 décès liés au paludisme, soit 3 décès toutes les heures. En 2013, le même rapport indique que 11 363 081 cas de paludisme ont été notifiés dont 30 918 décès liés à cette maladie endémique. Pour le Directeur du cabinet du ministre de la Santé publique, cette situation est inacceptable « tant il existe un éventail de moyens et stratégies de lutte contre cette endémie meurtrière ».

A.Nz.

JUSTICE POUR ENFANTS

La clôture de l'atelier de formation des acteurs sur les mesures non privatives de liberté

Ils sont au total une soixantaine d'acteurs étatiques et non étatiques qui viennent d'être formés à l'issue de l'atelier sur le recours prioritaire aux mesures non privatives de liberté dans la justice des mineurs en RDC.

Organisé à l'initiative de l'Unicef et de l'ONG War Child UK Kinshasa, en collaboration avec les ONG Dynamo International, Défense des Enfants-Belgique et CATSR (Comité d'Appui au Travail Social de Rue) en RDC, cet atelier a concerné les juges, magistrats des parquets, avocats, assistants sociaux, éducateurs, policiers. La clôture de cet atelier a débouché sur l'élaboration d'un

plan d'actions pour la mise en œuvre des mesures non privatives de liberté et des mesures extrajudiciaires en faveur des enfants ayant commis des infractions et vivant en RDC.

Ainsi rédigé, ce plan, souligne le chef de la section gouvernance pour la protection de l'enfant à l'UNICEF/RDC, Annalisa Merciai va à coup sûr renforcer « les synergies entre acteurs du système de justice pour enfants qui est en train, lentement mais sûrement, d'être mis en place ». Annalisa Merciai a, par ailleurs annoncé qu'il se tiendra dans six mois, un atelier d'évaluation de la mise en œuvre dudit plan. Les participants tireront donc des leçons qui permettront d'avancer et de proposer aux autres provinces

le modèle qui sera expérimenté à Kinshasa. De son côté, le chef du bureau de l'ONG War Child UK en RDC, Justyna Hejman a promis que son ONG va continuer à soutenir ce projet. L'organisation de ce séminaire s'inscrit dans un projet intitulé « Projet d'appui au système de justice pour enfants à Kinshasa » (AS-JEK) initié par l'ONG War Child UK Kinshasa avec l'appui de l'UNICEF. Ce projet vise à contribuer au renforcement de la justice pour enfants dans la ville de Kinshasa en réduisant le nombre d'enfants en conflit avec la loi qui sont en détention et en améliorant leur accompagnement psycho-social dans le but de permettre leur réinsertion sociale.

Aline Nzuzi

MÉDIAS

FFJ, l'Unesco et l'Unpc plaident pour une réelle sécurité des journalistes

C'était à l'occasion de la première Journée internationale contre les crimes visant les journalistes, célébrée le 02 novembre.

Freedom for journalist (FFJ), l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) et l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC) ont plaidé, dans leurs interventions, pour une réelle et efficace sécurité des journalistes. C'était le 1er novembre dans la salle de conférences de l'Eglise Notre Dame de Fatima, à Gombe, dans un panel organisé par FFJ avec l'appui d'Open society initiative for southern africa (Osisa). Le directeur de FFJ, Désiré-Israël Kazadi, a fait savoir que les journalistes et les autres professionnels des médias font, au quotidien, l'objet des menaces, d'arrestations sans cause, d'emprisonnement, de toutes sortes de harcèlement, des pressions administratives, et judiciaires. Il a, par ailleurs déploré que les auteurs de ces crimes en direction des journalistes bénéficient d'une large impunité imputée aux détenteurs de la puissance publique. « Raison qui justifie la tenue de la journée dans l'optique d'inter-

peller les décideurs à cesser d'afficher un profil complice pour les prédateurs du droit d'informer et du droit du public à l'information et à envisager, désormais, des poursuites pénales contre tout citoyen – qui qu'il soit – reconnu coupable de crime contre le journaliste ou le média », a-t-il expliqué.

Désiré-Israël Kazadi a porté à la connaissance de la cinquantaine de journalistes que sur le thème : « Non à l'impunité des prédateurs de la liberté de la presse en République démocratique du Congo », ce panel poursuivait un certain nombre d'objectifs. Il s'agissait, selon lui, d'interpeller les dirigeants sur l'impunité dont jouissent les auteurs des crimes contre les journalistes et de les encourager à établir une législation interne relative à la protection des journalistes. Les objectifs étaient également d'inculper aux participants, les mécanismes de sécurité mis à leur portée par la communauté internationale ; d'encourager les décideurs à participer activement à la prévention des agressions contre les journalistes ; d'interpeller les décideurs à cesser d'accorder une tacite impunité aux auteurs des crimes contre les journalistes, de les inciter à agir sans délai face



Le chairman de FFJ, le modérateur, le président de l'UNPC et le représentant de l'Unesco/Photo Adiac.

aux agressions des journalistes en établissant des mécanismes nationaux d'urgence, et d'obtenir l'application, par les dirigeants, des dispositions contenues dans le Plan d'action des Nations unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité.

Le directeur de FFJ a rappelé que la journée a été instituée par les Nations unies à la suite de l'assassinat des deux journalistes français et envoyés spéciaux de Radio France Internationale, Ghislaine Dupont et Claude Verlon, le 2 novembre 2013 à Kidal, dans le nord-est du Mali, peu après avoir été enlevés par un petit groupe

d'hommes armés. Al-Qaïda au Maghreb islamique avait revendiqué leur assassinat.

Liberté d'expression : un droit collectif

Les participants ont assisté, en outre, à l'exposition des photos de journalistes tués et emprisonnés dont Mukebaya Mike de RD Congo News. Sous la modération de Me Gérard Nkashama, chargé d'assistance légale et d'aide judiciaire de FFJ, le président de l'Unpc, Joseph-Boucard Kasonga Tshilunde, a énuméré, dans son intervention, les noms de journalistes fauchés et rappelé l'essentiel des prescrits du code de déontologie

du journaliste. Il a remercié FFJ pour avoir lancé ce débat sur la nécessité d'une législation portant prévention des crimes contre le journaliste dans le pays.

Troisième à prendre la parole, le représentant du Représentant de l'Unesco en RDC, Joseph Poto-Poto, spécialiste de l'Information et de la communication à l'Unesco. L'intervenant a textuellement rendu le contenu du texte du représentant de l'Unesco en RDC, Abdourahamane Diallo. M. Poto Poto a mis l'accent sur le plan d'action des Nations unies sur la protection des journalistes. Ce document, a-t-il souligné, recommande de travailler en coopération avec les gouvernements, les organismes de média, les associations professionnelles. « La liberté d'expression est un droit fondamental de chaque individu pour lequel personne ne devrait être tuée mais aussi un droit collectif qui donne du pouvoir aux populations en facilitant le dialogue, la participation et la démocratie et rend par conséquent possible un développement autonome et durable », a ajouté l'intervenant. À l'issue des interventions, un débat aussi riche qu'intéressant a été ouvert.

Lucien Dianzenza

OPPOSITION

Le sit-in de l'UNC devant la Monusco empêché par la police

Le sit-in programmé le lundi par le parti de Vital Kamerhe devant le siège de la Mission onusienne a été étouffé dans l'œuf au regard de l'important dispositif policier mis en place dans la zone.

Ils étaient quelques dizaines des manifestants, tous membres de l'Union pour la nation (UNC) et d'autres partis alliés, à avoir investi ce lundi 3 novembre les abords du siège de la Monusco au centre-ville. C'est depuis le week-end dernier que l'état-major de cette formation politique avait lancé l'appel exhortant ses membres à participer au sit-in programmé devant le quartier général de la Monusco. Appel suivi au regard de l'affluence constatée dès la matinée dans les périmètres du site. C'était sans compter avec les forces de la police qui 'ont pas fait dans la dentelle pour disperser les manifestants à coup de matraques.

Déjà, le déploiement de l'important dispositif policier mis en place empêchait tout rassemblement. Se déplaçant par petits groupes, les membres de ce parti de l'opposition ont eu du mal à organiser leur sit-in comme convenu. On parle des cas d'arrestations de quelques membres de l'UNC dont celle du président des jeunes de l'UNC Tracien Boma à la place de la gare. Appréhendés par la police, d'autres militants du même parti auraient été passés à tabac, apprend-on des sources de ce parti. Une information vite démentie par des autorités policières. « J'ai eu le commandant sur le terrain: on a renforcé le dispositif pour les empêcher d'aller envahir le siège de la Monusco, mais ils ne sont pas arrêtés », a affirmé le colonel Pierrot Mwanamputu. Pour la police, le fait que cette manifestation n'ait pas été autorisée par l'autorité urbaine, il n'y avait pas d'autre alternative que de disperser les frondeurs, par la force fut-il. En un temps record, les périmètres de la Monusco avaient été sécurisés et les manifestants tenus en respect. Pourtant, l'UNC croyait avoir de bonnes raisons de manifester pour demander l'ouverture du dialogue national recommandé dans l'Accord d'Addis-Abeba signé en février 2013 par la RDC ainsi que dix autres pays africains pour mettre fin à l'instabilité chronique dans l'Est du pays.

Alain Diasso

DIVISION 1

Le derby de Lubumbashi entre Lupopo et Mazembe accouche d'une égalité

Il n'y a pas eu de vainqueur à l'issue de derby de Lubumbashi entre le FC Saint-Eloi Lupopo et le TP Mazembe, dans le groupe A du championnat national de football. Aussi le choc de Kisangani entre CS Makiso et AS Nika n'a pas dégagé un vaincu. Et la Linafoot a fait respecter ses textes au travers de sanctions.

Le stade Frédéric Kibassa Maliba de la commune de Kenya à Lubumbashi a abrité, le dimanche 2 novembre 2014, le derby de la ville cuprifère congolaise entre le FC Saint-Eloi Lupopo et le TP Mazembe. Les deux équipes n'ont pas pu se départager en match avancé de la 5e journée du groupe A du championnat national de football –Division 1– organisé par la Ligue nationale de football (Linafoot). Score de la partie : un but partout. Accueillant son adversaire, les Cheminots du Katanga ont été les premiers à ouvrir la marque à la 50e minute de jeu par Asisi, après un résultat nul de zéro but partout à la fin de la première période. Mais les Corbeaux du Katanga ont égalisé à la 82e minute par le Ghanéen Daniel Adjei. Mazembe est donc revenu de loin, frôlant la défaite, après déjà la déroute subie à Mbuji-Mayi contre Sanga Balende en deuxième journée (0-1). Lion rappelle c'est le deuxième match nul consécutif de l'équipe coachée par le Français Patrice Carteron accroché en match de la 4e journée par CS Don Bosco de Lubumbashi par la même marque d'un but partout. Dans le groupe B, le choc de Kisangani en

Province Orientale entre le CS Makiso et l'AS Nika s'est soldé, le même dimanche au stade Lumumba de la commune de Tshopo, par la marque d'égalité de zéro but partout.

La Linafoot sanctionne...

La Ligue nationale de football (Linafoot) s'était assigné la mission de respecter ses textes et de sévir, s'il le faut, en cas de non respect de ses prescrits. L'on apprend que l'instance organisatrice du championnat national de football a suspendu deux arbitres centraux, notamment, Iyema Efomba (douze mois de suspension) et Ndongi Elilo (dix-huit mois de suspension). Iyema Efomba a arbitré, le 19 octobre 2014 à Kinshasa, le match entre FC MK et AS V.Club (1-0), comptant pour la troisième journée de la Division 1. Et Ndongi Elilo a officié, le même jour à Mbuji-Mayi, la rencontre entre Sanga Balende et TP Mazembe (1-0). Le grief de la Linafoot à ces deux arbitres est la mauvaise application des lois de jeu, indique un communiqué de l'institution publié le 28 octobre 2014. Et l'instance sub-déléguée de la Fédération congolaise de football association (Fecofa) de se baser sur l'article 83 point B du code disciplinaire de la Fecofa. Le commissaire au match Menayame Timothé du match Sanga Balende contre TP Mazembe a aussi écopé d'une suspension de six mois pour rapport incomplet.

Certains clubs ont aussi été sanctionnés. Dans le groupe A, Sanga Balende de Mbuji-Mayi est à ce sujet sommé de payer une amende correctionnelle

de 500 Usd, parce que le président du club et gouverneur du Kasai oriental, Alphonse Ngoy Kasanji, ses gardes du corps et les supporteurs du club auraient envahi la zone neutre et l'aire de jeu du stade Tshikisha de Mbuji-Mayi lors du match.

L'AS Dauphin Noir de Goma perd par forfait son match contre Lubumbashi sport pour absence sur terrain. Le club du Nord-Kivu ne s'était pas présenté au stade Frédéric Kibassa Maliba de Lubumbashi le 19 octobre, jour du match.

Dans le groupe B, le Daring Club Motema Pembe (DCMP), doit payer une amende de 300 Usd et de 30 Usd pour pratique fétichiste et pour envahissement de la zone neutre à la mi-temps par ses supporteurs lors du match contre TC Elima (1-0). Ce match, disputé le 12 octobre à Boma, comptait pour la deuxième journée du championnat. Le FC MK est pour sa part sommé de payer 10 Usd à cause d'une chaise en plastique cassée par les remplaçants du club lors du match contre V.Club. Le TC Elima est obligé de payer une amende de 300 Usd pour envahissement de terrain et violation de la zone neutre par ses supporteurs. Le club de Matadi est également condamné à payer 30 Usd pour pratique fétichiste. Enfin, la Linafoot a sévi contre l'AS Nika de Kisangani qui doit payer une amende de 50 Usd pour la présence d'un enfant sur le banc des réserves alors que son nom ne figurait pas sur la feuille du match.

Martin Engimo

44 ANS DE CARRIÈRE

Bozi Boziana invite le clan Zaïko à son concert anniversaire

« Grand Père » ne pouvait faire l'impasse sur l'orchestre qui l'a propulsé au devant de la scène, d'où l'annonce de la présence d'amis de longue date à l'instar de Nyoka Longo, Pepe Felly Manuaku, Papa Wemba, Gina wa Gina et Evoloko Joker parmi ses invités au Roméo Golf le samedi 8 novembre.

« Mon entrée à Zaïko est le plus grand souvenir de ma carrière », entendre Bozi Boziana le dire tout haut pourrait surprendre si l'on ne connaît pas sa biographie. Commémorer ses 44 ans de carrière musicale, voilà pour Jean-Bosco Ngamboni, alias Grand Père Benz Bozi Boziana ou Bozi Boziana, l'occasion de revenir sur un long parcours commencé dans un groupe de Yolo. La carrière amorcée comme d'aventure dans un orchestre de son quartier l'a conduit jusqu'à la notoriété dont il jouit à ce jour. Mais, le chanteur qui, pour la première fois va célébrer les années passées devant le micro fait savoir qu'il est resté marqué à vie



Déesse Mukangi et Bozi en pleine séance d'enregistrement en studio

par son passage dans l'orchestre du cinquantenaire : « C'est grâce à Zaïko que l'on me connaît ». Une déclaration qui se passe de tout commentaire.

Le show musical produit par Grevi Mfutila passe pour le rendez-vous à ne pas manquer ce week-end. Une belle opportunité pour Bozi de partager à nouveau la scène avec ses anciens collègues du clan Zaïko avec lesquels il a gardé des

attaches. À noter que « Grand Père » a l'avantage d'être « non conflictuel » comme il lui a plu de le rappeler sur le petit écran, invité à plusieurs chroniques musicales le 2 novembre. Ainsi, le patron de l'orchestre Anti-choc, s'attend à accueillir sur le podium du Roméo-Golf, a-t-il dit : « Tous ceux qui sont à Kinshasa et voudront se réjouir avec moi ». Mais en dehors des compagnons de sa

génération, auxquels pourrait se greffer Koffi Olomide, il s'attend à la présence des plus jeunes chanteurs notamment JB Mpiana, Werrason et Fally Ipupa. À ne pas écarter du lot des hôtes les anciens sociétaires de son orchestre. Scola Miel, Djonolo et Koffi Alibaba seront donc de la partie.

Anti-choc et ses heures de gloire Si Bozi Boziana se fait honneur de l'étape Zaïko, dont il a tiré bien des galons, il a aussi un autre motif de fierté qui n'est pas des moindres. Il s'est targué d'être une « référence » pour avoir laissé une sorte d'empreinte dans la musique locale. L'importance indéniable du chœur féminin, c'est de cela qu'il s'agit, est en effet resté l'un des points forts de son orchestration. Jolie Detta, Déesse Mukangi, toutes deux converties et aujourd'hui versées dans la chanson chrétienne, mais aussi Schola Miel, alias « Nzawisa », Florence, Betty Bis, Valérie Constance, Mi Flo La Rose ont autrefois contribué au rayonnement d'Anti-choc. Elles ont passé le relais à Passy et Faïda, les actuelles voix féminines

de l'orchestre.

Un retour sur la biographie de Bozi nous apprend qu'il a compté parmi les principales vedettes de Zaïko Langa Langa au début des années 1970 mais l'a quitté pour Isifi Lokolé et Yoka Lokolé aux côtés de son ami Papa Wemba. Il va se défaire de lui pour revenir à ses premières amours Zaïko avant de se constituer parmi les fondateurs de Langa Langa Stars avec Evoloko en 1981 et ensuite de Choc Stars avec Ben Nyamabo en 1983 avant de se résoudre à monter Antichoc son groupe personnel en 1986. Il a connu ses heures de gloire avec une équipe de choc composée notamment de Fifi Mofude, Djo Nolo, Wally Ngonda, Nguma Lokito à la faveur des titres comme La Reine de Sabah, Doukouré, Zakayi, Lubuaku, Mansanga, Tembe na Tembe, Israël terre promise, etc. Et, l'on oublie souvent que Grand Père Bozi fut l'un des premiers à gagner le Kora en 1999. Il reçut son prix face à Mandela et Michaël Jackson en Afrique du Sud.

Nioni Masela

MUSIQUE

Toube Apocalypse fait désormais cavalier seul

Le chanteur vient de quitter les rangs de l'orchestre Viva la Musica depuis quelques jours mais se considère toujours comme membre à part entière de « la famille ».

En phase de constitution de sa propre formation musicale, Jean Apocalypse, dit Apocadero procède au recrutement de musiciens et chanteurs. En effet, décidé à se lancer en solo après pratiquement quinze ans passés au sein de Viva la Musica, il entend tout de suite se mettre en selle. Fort de l'avantage qu'il a eu de posséder déjà en propre des instruments, don reçu d'un mécène dont il a su s'attirer la sympathie, il pense ne pas éprouver trop de mal à débiter son projet. Du reste, voilà deux ans qu'il s'est essayé un peu à l'aventure avec Tribune d'honneur un premier album réalisé avec l'aval de son patron d'alors, Papa Wemba.

Recruté dans la vague Nouvelle Ecritabana Malongi, Apocadero dit avoir choisi de partir comme un majeur qui se défait de la tutelle de son géniteur et non comme un dissident. Ce serait donc un départ consenti, ou du moins réalisé avec la bénédiction de Papa Wemba. Ex-vice président de Viva la Musica, poste qu'il a occupé à partir de 1999, Apocadero a embrassé la chanson par passion.

Gradué en ingénierie de l'Institut supérieur des techniques appliquées (Ista) veut désormais s'afficher non pas comme simple interprète mais bien sous l'étiquette d'auteur-compositeur. En effet, le passage à Viva la Musica lui a permis de peaufiner son pratique artistique et de compter à son actif au moins les dix titres de Tribune d'honneur. À noter que sa passion pour l'art



Jean Apocalypse, dit Apocadero

d'Orphée s'est exprimée bien avant son intégration dans l'équipe de Papa Wemba. Il a fait ses débuts dans Mala Uomo, un orchestre de Kikwit avant de rejoindre Kinshasa pour des raisons d'études.

En secondaire dans sa province natale, le Bandundu, il nous revient qu'il est passé successivement de Zanela Musica et Bokulaka Teke Teke, tenus pour deux groupes musicaux en vue de l'époque dans sa contrée d'origine. Parvenu dans la capitale, il arrive à concilier études et musique en intégrant divers orchestres. Ce fut d'abord Les Pétroliers de Masina Petro Congo, ensuite Académie Bokulaka de Kingabwa, puis Ista Mushetu de l'Ista. De manière plus professionnelle, il entre dans les rangs de Tambours Levallois de Masina avant de se joindre au groupe d'accompagnement de Bailo Canto Reddy Amisi, un ancien lieutenant de Viva la Musica.

Ce fut l'ultime étape avant qu'il ne rejoigne lui aussi l'orchestre que Reddy avait quitté quelques années plus tôt.

N.M.

LIGUE DES CHAMPIONS

V.Club échoue face à l'Entente Sétif

L'AS V.Club n'a pas réussi l'exploit de ramener le trophée de la 18e édition de la Ligue des champions d'Afrique au terme de la finale retour de la Ligue des champions d'Afrique.



Vue d'une action du match Entente Sétif contre V.Club à Blida

Les Dauphins Noirs de Kinshasa n'ont certes pas perdu, le samedi 1er novembre 2014 au stade Mustapha Tchaker de Blida, face aux Algériens de l'Entente Sétif. Mais le score d'égalité d'un but partout a été insuffisant pour les poulains de l'entraîneur Florent Ibenge qui avaient concédé un match nul de deux buts partout à domicile le 26 octobre 2014. L'article 10, alinéa 2 du règlement de la Confédération africaine de football (CAF) stipule : « En cas d'égalité au nombre de buts marqués au cours des deux matches, et dans ce cas seulement, l'équipe qui aura marqué le plus grand nombre de buts à l'extérieur sera déclarée vainqueur ». L'Entente Sétif s'est donc adjugé le sacre par le bénéfice du nombre de buts inscrit sur le terrain de l'adversaire en cas d'égalité.

Et pourtant, cette finale a été, au niveau de la configuration du jeu, à l'avantage du club de Kinshasa, avec un bloc-équipe qui a respecté les consignes du coach Ibenge. Après une première période de zéro but partout et une possession de balle bien plus supérieure à l'Entente Sétif, V.Club a cependant encaissé un but à la 47e minute par Younes. Mais Lema Mabidi, déjà auteur

du doublé lors du match aller à Kinshasa a égalisé à la 53e minute sur une somptueuse frappe à l'entrée de la surface de réparation. Les entrées en jeu de Deo Kanda à la place de Lusadisou et Emmanuel Ngudikama à la place de Mubele n'ont rien apporté. C'est sur le genou qu'Entente Sétif a terminé la partie, mais en conservant ce précieux score d'égalité et évoluant en contre comme ce fut déjà le cas à Kinshasa, car, V.Club n'a pas réussi à emballer réellement la partie, à mettre ce grain de folie qui a manqué au match.

Mubele n'a pas été vraiment percutant comme d'habitude, et Deo Kanda qui a remplacé Lusadisou, n'a pas non plus apporté le danger attendu de lui à partir du flanc gauche. En dépit d'une prestation exemplaire, l'équipe de Florent Ibenge, qui n'a pas démerité, n'a pas réussi à ramener la Coupe, après la victoire de 1973 et la défaite en finale de la C1 en 1981 face à l'ex-Jeunesse électronique de Tizi-Ouzou, actuelle Jeunesse sportive de Kabylie d'Algérie. Cette victoire est la deuxième d'Entente Sétif en Ligue des champions, après le trophée remporté en 1988 face à Iwanyawu du Nigeria.

Martin Engimo

ENVIRONNEMENT

Le ravin du quartier Bissongo s'approche des habitations

Situé à Loandjili, dans le quatrième arrondissement de Pointe-Noire et plus précisément au quartier 413 Bissongo Mongo-Mpoukou, ce ravin risque d'atteindre les demeures les plus proches, si rien n'est fait.



Le ravin de Bissongo crédit photo «adiac»

« Ce ravin existe depuis 2003, et malgré les multiples visites des autorités locales, jusqu'aujourd'hui, rien n'a été fait, alors que celui-ci menace d'atteindre les demeures les plus proches », s'est inquiété Jean Milèx Milandou, chef de zone n°9 dans le quartier Bissongo Mongo-Mpoukou. Après la tombée de chaque pluie, ce ravin s'élargit de plus en plus du fait des glissements de terrain et cela avec pour conséquence, son rapprochement immédiat des habitations, causant ainsi, un état de psychose auprès de la population riveraine. En effet, le ravin de Bissongo se trouve sur le prolongement de l'avenue de l'indépendance, partant de Fond Tié-Tié en passant par Mbotabelle-vie jusqu'à l'avenue Tchystère. Autrefois, cette voie servait de raccourci aux populations des 3e et 6e arrondissements pour vite arriver dans les quartiers de Vindoulou, Mongo Kamba et leurs environs. Malheureusement, à cause

de ce grand trou, cela est devenu impossible. Actuellement, ce ravin représente un danger pour la population riveraine. Car non seulement il sert de tabagie à une catégorie de personnes, mais également parce qu'il devient un endroit où il se pratique des actes immoraux de tout genre. L'année dernière par exemple, un bébé de sexe masculin, âgé entre 2 et 3 mois, était retrouvé mort dans ce trou. Et tout récemment, le jeudi 30 octobre dernier, un bébé, mort-né a également été retrouvé dedans. Interrogée par notre journal, la population du quartier Bissongo a profité de cet instant d'échanges, pour lancer une fois de plus, un SOS aux autorités locales, voire nationales, afin qu'une solution rapide soit trouvée. Car, dit-elle, à cause de ce ravin, le quartier Bissongo, demeure une zone enclavée faisant figure d'un village.

Hugues Prosper Mabonzo

FORMATION

Les acteurs du secteur agricole apprennent le Web 2.0

Le Centre technique de coopération agricole et rural ACP-UE (CTA) a lancé le 3 novembre à Pointe-Noire un séminaire de formation sur le Web 2.0 à la faveur des différents acteurs du secteur agricole.

Organisé dans le cadre des initiatives du CTA pour soutenir les acteurs agricoles des pays d'Afrique Caraïbes Pacifique (ACP) à mieux accéder à l'information, à mieux la partager et entretenir leurs réseaux de manière plus efficace, les travaux dudit séminaire ont été ouverts par Noé Emmanuel Mbémba, directeur du Centre national de documentation et d'information scientifique et de l'innovation technique (CNDIST), représentant du ministère de la Recherche scientifique et de l'innovation technique.

«Opportunité d'apprentissage du Web 2.0 », c'est sous ce thème que se tient cette formation destinée aux agriculteurs. L'organisateur bénéficie de la collaboration du ministère de la Recherche scientifique et de l'innovation technique à travers le CNDIST, du projet, système Régional de gestion et d'apprentissage agricole, (RAIGS) et du Forum africain pour la recherche agricole (FARA).

Ce séminaire qui est le deuxième du genre après celui organisé en juillet dernier à Brazzaville se poursuivra jusqu'au 7 novembre. Il est animé par Gaspard Kimpala, directeur de la formation de l'Institut africain de perfectionnement et de renforcement de capacité.

Notons que le Centre technique de coopération agricole et rurale a entre autres missions de faciliter l'accès et la diffusion de l'information dans les domaines de l'agriculture et du développement rural dans 78 pays d'Afrique caraïbes pacifique (ACP) incluant le Burkina Faso et d'appuyer l'adoption des applications Web 2.0 et des médias sociaux représentant une grande opportunité pour répondre à cette mission.



Vue de la salle pendant les travaux «crédit photo adiac»

Durant cinq jours de formation, les participants seront initiés à l'utilisation des TICs à travers les modules comme : les RSS et les lecteurs de flux, la collaboration à distance via les Wiki, les usages des plates-formes de type de Google docs, les usages des réseaux sociaux tels, Facebook, linkedin, la création des blocs, introduction à l'outil d'auto-formation.

« C'est ici, l'occasion de remercier le centre technique de coopération agricole et rurale ACP-UE (CTA) qui a accepté d'appuyer notre pays qui avait besoin d'un renforcement de capacité dans les TICs pour le secteur agricole. Je remercie également le Forum africain pour la recherche agricole (FARA), vieux partenaire du Congo, qui depuis le début a appuyé notre plaidoyer auprès du CTA Madame la directrice de l'Ucac-Icam dont la qualité de collaboration a permis la réalisation de cet événement, ainsi que le ministre de la Recherche et de l'innovation technologique qui n'a cessé de nous encourager dans la promotion de l'innovation », a ajouté l'organisateur.

À l'issue de la formation, des diplômes de participation seront remis à tous les participants. C'est ainsi que Noé Mbemba a exhorté les participants à plus d'assiduité et à plus d'attention durant la formation afin de mieux capitaliser les nouvelles connaissances qui vont être données.

Charlem Léa Legnoki

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous quotidien incontournable

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe (Allemagne, Belgique, Ecosse, Espagne, Israël, France, Norvège, République tchèque, Russie et Suisse)

Allemagne, 16e journée, 1re division

Pitchou Mouaya est resté sur le banc lors du match nul d'Hallescher à Regensburg (1-1). Avec 4 points pris en deux matchs, Halle remonte à la 12e place.

Belgique, 14e journée, 1re division

Sans Francis Nganga, en phase de reprise, Charleroi prend un bon point face au FC Bruges (0-0).

Belgique, 14e journée, 2e division

Jordan Massengo était titulaire lors de la victoire de Mons à Alost (1-0). Averti à la 6e minute. Remplaçant, Yannick Loemba est entré en jeu à la 64e, alors que son équipe était menée au score. Sans Maël Lépicier, qui a repris la course, Antwerp partage les points avec Geel (2-2). Un point frustrant après avoir rapidement mené de deux buts.

Espagne, 10e journée, 1re division

Thievy Bifouma était titulaire lors de la défaite d'Almeria à Levante (1-2). Aligné en pointe, il s'est distingué par une talonnade pour Partey à la 26e, mais a souvent couru dans le vide, comme sur cette montée d'Edgar qui oublie de servir le Congolais, bien démarqué sur la gauche. Remplacé à la 65e alors que Levante menait 1-0.

Espagne, 11e journée, 3e division, groupe 2

Fitzerald Mbaka et John-Christopher Ayina étaient titulaires lors du match nul de la réserve de Getafe face au CD Toledo (1-1). L'ancien attaquant de Quevilly a été remplacé à la 59e, alors que son équipe menait au score. Le CD Toledo a égalisé à la 86e et les deux équipes ont terminé à dix.

Ecosse, Coupe de la Ligue, quart de finale (mercredi 29

octobre)

Dominique Malonga, titulaire, a égalisé pour Hibernian à la 16e face à Dundee United, l'actuel leader de la première division. A égalité (3-3) à l'issue des prolongations, les deux équipes s'en remettent aux tirs au but. Si Malonga réussit le sien, son équipe s'incline 6 à 7 dans cet exercice.

Israël, 6e journée, championnat U19

Mavis Tchibota a propulsé son équipe vers la victoire face au Maccabi Netanya (5-0). Alors que le score était vierge, il a obtenu un penalty à la 19e, puis en doublant le score à la 39e. Remplacé à la 65e, le milieu offensif gauche totalise 2 buts et 2 passes décisives cette saison. Avec cinq victoires et 1 nul, le Maccabi Tel Aviv est leader du championnat.

France, Ligue 1, 12e journée

Reims et Prince Oniangue prennent un point à Monaco (1-1). Concentré sur le secteur défensif, le milieu congolais a livré un match sérieux avec 61 ballons joués, 41 passes réussies (sur 51 tentées), 6 duels gagnés (sur 14), 2 fautes commises pour 1 subie. Reims accentue ainsi son avance sur la zone rouge (+5 points sur Lorient, premier reléguable), tandis que Monaco reste à 5 longueurs du podium.

Sans Ladislav Douniama, en phase de reprise après sa blessure aux ischio-jambiers contractée en sélection, Guingamp bat Bastia (1-0). Christopher Maboulou, lui, était titularisé comme milieu excentré gauche. Le Bastiais a débuté son match en recevant un coup de coude de Diallo (19e). Sonné, il est resté sur l'aire de jeu, sans faire d'étincelles en première période. Plus en vue après la pause, avec une bonne talonnade pour Kamano (47e). Trois minutes plus tard, en bonne position devant le but, il voit Dos Santos lui subtiliser le ballon d'un dégagement en catastrophe. Remplacé à la



Avec un penalty obtenu et un but inscrit aux 19e et 39e minutes minutes, Mavis Tchibota a mis les U19 du Maccabi Tel Aviv sur orbite face à Netanya (droits réservés)

55e par Ongenda après une prestation globalement discrète : 21 ballons joués, 9 passes réussies sur 12 tentées, 3 duels gagnés sur 12, 3 fautes commises pour 2 subies et 1 centre. Avec ce succès, Guingamp sort de la zone de relégation, où le club insulaire reste englué.

Retour en réserve, malgré une bonne prestation en Coupe de la Ligue mardi, pour Jules Iloki. Sans lui, Nantes arrache le nul à domicile face à Rennes (1-1). Marseille bat Lens dans la douleur (2-1). Giannelli Imbula était titulaire, tandis que Brice Samba junior était sur le banc. Le milieu franco-congolais a livré un match inégal, avec quelques récupérations de balle, mais aussi des pertes de balle et prises de risques inutiles. Manque de précision dans ses frappes (15e et 74e). Averti à la 81e.

Norvège, 30e et dernière journée, 2e division

HamKam termine sa saison par une 25e défaite (pour 4 nuls et

1 victoire !) face à Tromsø (1-4). Prince Mambouana était titulaire et a marqué, contre son camp, le troisième but adverse. Le natif de Marseille a joué 12 matchs pour 2 nuls, 10 défaites et 2 buts contre son camp. Il était temps que cette saison s'arrête.

République tchèque, 13e journée, 1re division

Titulaire au poste de milieu excentré gauche face à Jablonec, Dzon Delarge se met en évidence dès la 2e minute par un déboulé sur le côté droit. Servi sur à l'entrée de la surface, il sert, en première intention, Fleisman au deuxième poteau. Mais ce dernier gâche l'offrande. Parti à droite, encore, il hérite du ballon, pénètre dans la surface et tire... sur le montant (20e). Un bon ballon pour Pavelka, qui oublie de lui remettre le cuir (44e). Remplacé à la 80e. Son club s'incline finalement 0-1 et reste bloqué en bas de tableau (13e avec 13 points). Russie, 12e journée, 1re division Christopher Samba était de re-

tour dans l'équipe de départ du Dinamo Moscou lors du derby chez le Lokomotiv. Impuissant sur le centre qui amène la réduction de Damé Ndoye, il oublie de revenir défendre dans les six mètres sur le 2-2. Lourde de manière générale, la charnière qu'il forme avec le Brésilien Douglas est abandonnée en 3 contre 6 sur le 3e but adverse. À contre temps sur le 4e but, Samba effectue un retour compliqué. Et son équipe s'incline 2-4.

Suisse, 14e journée, 1re division

Sans Igor Nganga, resté sur le banc, Aarau prend un point à Sion (2-2). Sixième, Aarau conserve deux points d'avance sur son hôte du jour.

Suisse, 14e journée, 2e division

Chris Malonga était titulaire lors de la victoire de Lausanne sur Wil (1-0). Passeur décisif à la 56e puis remplacé à la 62e.

Camille Delourme

BASKETBALL

Le week-end des Congolais de la diaspora en NBA

États-Unis, NBA, 1e, 2e et 3e journées

Le 30 octobre, pour son premier match de la saison, le Thunder d'Oklahoma City chutait à Portland (89-106). Serge Ibaka a joué 28 minutes pour 10 points (3/8 aux tirs, 1/3 aux tirs primés et 1/2 aux lancers francs), 8 rebonds (6 défensifs), 2 passes décisives, 5 fautes commises, 5 pertes de balle, 4 blocs défensifs et +11 d'évaluation).

Deuxième revers de rang pour Oklahoma, le 31 octobre, sur le terrain des LA Clippers (90-93). Et ce, malgré un Serge Ibaka offensif, auteur de 17 points (5/8 aux tirs, 2/5 aux tirs primés, 1/1 aux lancers francs), 9 rebonds (7 défensifs), 2 passes décisives, 4 fautes commises et +22



d'évaluation en 32 minutes.

Enfin une victoire pour le Thunder, qui recevait, le 2 novembre, les Denver Nuggets (102-91). Serge Ibaka, encore précieux sous le panier adverse, cumule 23 points (7/12 aux tirs et 3/7 aux tirs primés), 2 rebonds (1 offensif), 1 passe décisive, 2 fautes commises, 1 interception, 2 pertes de balle, 1 bloc défensif et +17 d'évaluation. Rappelons que le Thunder est orphelin de Kevin Durant, opéré du pied droit début octobre. Le MVP (meilleur joueur) de la saison 2014-2015 devrait être absent jusqu'à la fin du mois de novembre.

C.D.